

REPUBLIQUE RWANDAISE  
AMBASSADE A ALGER

Alger

CONFIDENTIEL

13-2-91  
3145

COPIE

Aff. Ext.  
le 14/02/91

Page 40  
Trop de blabla

RAPPORT ANNUEL

=0=0=0=0=0=0=0=0=

1990

=====

PREMIERE PARTIE : RAPPORT POLITIQUE

CONFIDENTIEL

ALGER, LE 31 DECEMBRE 1990

REPUBLIQUE RWANDAISE

AMBASSADE A ALGER

CONFIDENTIEL

R A P P O R T   A N N U E L

=0=0=0=0=0=0=0=0=

1 9 9 0

=====

PREMIERE PARTIE : RAPPORT POLITIQUE

ALGER, LE 31 DECEMBRE 1990

R A P P O R T A N N U E L 1 9 9 0

PREMIERE PARTIE :

RAPPORT POLITIQUE

INTRODUCTION

CONFIDENTIEL

L'année 1990 qui touche à sa fin a beaucoup marqué la vie politique algérienne de par les évènements importants qu'elle a connus.

Ces évènements que le présent rapport essaiera de synthétiser dans les pages qui suivent, sont à placer dans le cadre de la concrétisation des réformes politiques et économiques en cours en Algérie depuis bientôt 3 ans, réformes principalement articulées sur le renforcement du processus démocratique et sur l'assainissement de la gestion économique dans le pays grâce notamment à l'instauration du multipartisme politique et de la libre entreprise (économie de marché) sur le plan économique.

Comme déjà signalé dans le rapport semestriel (Janvier-Juin) 1990 transmis par ma lettre n°234/16.04.11/ALG/AP du 10 Juillet 1990, l'émergence d'une multitude de partis (associations) politiques en Algérie a profondément modifié le paysage politique algérien jusqu'alors monopolisé par un seul et unique parti, le Front de Libération National, le FLN en sigle, et qui, avec la légalisation d'anciens partis qui travaillaient dans la clandestinité et la création de nouveaux partis, est désormais soumis à une compétition sans précédent avec ces partis de diverses tendances.

Cette ouverture politique et économique que connaît l'Algérie depuis l'adoption le 23 Février 1989 par référendum de la nouvelle Constitution qui a justement consacré le multipartisme, a été motivée par les évènements sanglants d'Octobre 1988 au cours desquels les jeunes algériens ont joué un rôle de premier plan.

L'année 1990 a vu donc se confirmer cette ouverture politique par la naissance et la reconnaissance de nouveaux partis dont le plus récent est le Mouvement Algérien pour la Jeunesse et le Développement (MAJD) que vient de créer l'ex- Premier Ministre Algérien, Monsieur Kasdi MERBAH dont il avait été question dans les correspondances antérieures et devenu célèbre pour avoir refusé de céder sa place à l'actuel Premier Ministre (Mr Mouloud HAMROUCHE) lorsqu'il a été nommé par le Président Chadli BENDJEDID en Septembre 1989.

L'ouverture politique s'est par ailleurs confirmée en 1990 avec la tenue des premières élections pluralistes libres en l'occurrence les élections municipales et départementales du 12 Juin 1990 qui ont constitué le vote-sanction contre l'ancien parti unique - le FLN - et consacré facilement la victoire du Front Islamique du Salut (FIS) qui depuis ces élections, se targue d'être le premier parti d'Algérie. Elle le sera encore davantage avec les élections législatives anticipées prévues au cours du 1er Semestre de l'année prochaine (1991).

De même, c'est au cours de l'année 1990 que nous avons assisté à la fin de certains tabous tels que le monopole et l'omniprésence du FLN en dehors duquel il n'y avait point de salut, le silence, la résignation, le refoulement de tout un peuple face à la puissance des forces occultes et des barons du régime à prédominance FLN, bref des snobismes d'antan qui ont réellement disparu. Désormais, le champ a été ouvert pour le libre exercice de droits et libertés individuelles et collectives (liberté d'expression, liberté d'association, liberté de presse, liberté syndicale,...) et ce sans aucun risque de poursuite ni d'oppression comme cela était monnaie courante avant les évènements tragiques d'Octobre 1988 et l'adoption de la Constitution du 23 Février 1989.

CONFIDENTIEL

.../...

L'année 1990 a par contre connu beaucoup de revers surtout sur le plan social avec l'accentuation et la multiplication des conflits sociaux évalués à 1483 entre Janvier et Août 1990 ainsi que la crise syndicale sur fond de grèves et de revendications socio-professionnelles des travailleurs dont le pouvoir d'achat ne cesse de s'empirer. Le Gouvernement et l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) ont essayé de colmater les brèches en convenant de se pencher sur l'examen exhaustif des revendications salariales des employés algériens et de trouver des solutions qui préservent la paix sociale d'une part et les intérêts des travailleurs d'autre part tout en tenant évidemment compte des possibilités financières limitées de l'Etat à répondre à toutes ces revendications.

L'augmentation sensible du salaire national minimum garanti (SNMG) qui sert de base de calcul pour la sécurité sociale jusqu'ici de 1.000 DA à 1.800 DA dès le 1er Janvier 1991 et à 2.000 DA au 1er Juillet 1991 constitue l'un des résultats palpables du dialogue engagé en 1990 entre le Gouvernement et les différents syndicats des travailleurs à la tête desquels l'UGTA.

De même, le salaire minimum d'activité ( SMIG ) qui a été porté à 2.100 DA à partir du 1er Septembre 1990, sera de 2.300 DA à compter du 1er Janvier 1991 et de 2.500 DA au 1er Juillet 1991.

Parallèlement à ce dialogue, de nombreuses lois à caractère social ont été adoptées en 1990 en vue de stabiliser le climat social dans le monde du travail qui comme dit ci-avant continue de connaître des effervescences. Parmi ces lois votées au cours de l'année qui s'achève, il y a notamment les lois régissant la grève, le règlement des conflits sociaux et l'autonomie de l'inspection du travail.

Au même moment, le Gouvernement algérien a consacré ses efforts à mettre en oeuvre une action visant à réduire le taux du chômage et à insérer les jeunes dans les circuits de production économique par la création de nouveaux emplois, principalement dans les secteurs agricoles, des bâtiments et des travaux publics au niveau des communes et des wilayas ( préfecture/ Province ).

Sur le plan économique, le Gouvernement a poursuivi la politique des réformes économiques engagée pour assainir et libérer dans la transparence, une économie nationale rongée par une bureaucratie chronique.

L'adoption d'une série de lois et textes réglementaires a beaucoup contribué à garantir l'action du Gouvernement dans la mise en oeuvre de ces réformes. Parmi ces lois et textes réglementaires adoptés en 1990, l'on peut principalement citer la loi sur le crédit et la monnaie qui depuis son adoption constitue d'un côté le cheval de bataille de l'actuel Gouvernement pour la réussite de sa politique de réformes et de l'autre un sujet de contestation de la part des milieux d'affaires algériens qui de par son ouverture aux investissements étrangers, la considèrent comme une concession caractérisée à l'ingérence extérieure dans la gestion économique de l'Algérie, jusqu'ici acceptée comme l'un des acquis de la Révolution du 1er Novembre.

A cette loi qui vise à la réorganisation profonde du commerce intérieur et extérieur de l'Algérie, il faut ajouter également d'autres textes non moins importants tels que les textes réglementant les prix, les marchés publics, les fonctions de grossistes concessionnaires et l'organisation du contrôle et de la qualité qui ont été initiés par le Gouvernement de Hamrouche en vue de la relance de l'investissement productif et de la création de l'emploi.

L'action dynamique engagée dans le cadre des réformes économiques par le Gouvernement algérien pour accélérer l'autonomie des entreprises publiques s'est poursuivie en 1990 avec beaucoup plus de vigueur en permettant à ces entreprises publiques de fonctionner sur la base de l'autonomie de gestion,

.../...

de l'économie de marché, c'est-à-dire de viser la rentabilité et d'accepter la concurrence.

Cette action dynamique du Gouvernement dans le cadre des réformes économiques a été également consolidée vis-à-vis du secteur privé dont le redéploiement va contribuer au renforcement de la nouvelle orientation économique algérienne en l'occurrence le passage de l'économie étatisée à l'économie de marché.

L'agriculture a également fait en 1990 l'objet de plus grande attention voire de controverse quand il s'est agi de la question de la redistribution de terres alors nationalisées et remises aux mains des personnes non-directement concernées par l'exploitation agricole. Les "fellahs", vrais agriculteurs algériens, se sont soulevés pour dénoncer et réclamer haut et fort le retour de ces terres nationalisées à ceux qui les exploitent réellement. Une vaste campagne médiatique sur cette question vitale a été menée pour d'une part manifester publiquement la détermination du Gouvernement de régler cette question dans la transparence et d'autre part pour dénoncer les magouilles qui ont entouré ces attributions. C'est ainsi que la publication dans les principaux journaux algériens des listes des personnes concernées par des attributions non-conformes à la loi fixant les droits et obligations des producteurs, a soulevé un tollé de protestations, de démentis et de mises au point de certaines personnalités citées pour se disculper devant l'opinion publique qui sait maintenant qui a profité le plus de la révolution algérienne à travers le népotisme, le clientélisme, le pistonnage, le régionalisme, tribalisme et autres jeux non-conformes à la loi.

Le Gouvernement Hamrouche est décidé à aller plus loin pour réhabiliter le lien sacré entre le fellah (authentique paysan algérien) et la terre, c'est pourquoi la politique musclée menée dans le cadre des réformes économiques en cours vise également à assainir le secteur agricole et à assurer la stabilité nécessaire à la promotion de l'agriculture algérienne notamment en s'approchant davantage des producteurs paysans et en les associant directement à ce programme d'assainissement agricole.

Il y a lieu de noter à cet égard que l'Algérie reste tributaire de l'extérieur dans l'ordre de 60% pour nourrir sa population. C'est comprendre alors l'importance du secteur de l'agriculture dans les préoccupations actuelles de l'Algérie qui doit plus pour pouvoir limiter le fardeau en devises ( 3 milliards de \$ US par an ) réservées à ses importations alimentaires et qui pour y arriver a d'abord besoin de parvenir à faire travailler les algériens, habitués qu'ils sont à tout attendre et recevoir de l'Etat.

Or, avec les réformes en cours, l'Etat, qui de plus en plus manque de moyens financiers pour répondre seul comme avant aux besoins de sa population, privilégie la libre entreprise et le travail productif. Il doit pour réussir son pari commencer par sensibiliser l'algérien à changer de mentalité pour s'adonner réellement au travail.

La situation socio-économique au cours de 1990 n'a ainsi cessé de se dégrader en Algérie, en particulier pour le petit salarié et les consommateurs les moins fortunés à la suite de la flambée des prix sur le marché alors que les salaires restent en deçà du coût de la vie dans le pays. Seul en profitent les hommes d'affaires et les trabendistes ( les fraudeurs ) qui vendent " sous le comptoir " à des prix prohibitifs les produits de consommation habituel le des algériens, car produits localement ou normalement importés à des prix accessibles à toutes les bourses. Les prix pratiqués actuellement sur le marché algérien ont doublé et même triplé à certains endroits en moins d'une année alors que le petit citoyen perd de jour en jour la saveur des plats habituels /traditionnels et que " le pouvoir semble garder un certain laxisme " face à cette situation qui menace sérieusement la paix sociale qui pourtant constitue l'objectif voire la gageure du processus des réformes tant politiques qu'économiques en cours

.../...

en Algérie.

C'est en grande partie à cause de cette dérive effreignée des prix que s'accroissent de plus en plus les conflits sociaux que connaît le pays et que les travailleurs dont le pouvoir d'achat n'arrête pas d'osciller dangereusement vers le point zéro, semblent difficilement croire à l'assainissement économique que prêchent les autorités politiques algériennes.

Toujours sur le plan social, le secteur éducatif a constitué l'une des préoccupations centrales de l'action du Gouvernement algérien en 1990. C'est ainsi que des efforts et des moyens impressionnants ont été déployés pour réaliser une réforme dite profonde du système éducatif algérien jusqu'ici caractérisé par une formation de masse ( quantitative ) en vue de l'engager sur le chemin d'une éducation et une formation de qualité auxquelles aspirent tant les algériens et spécialement les jeunes.

Cette jeunesse appuyée sans réserve par le corps des éducateurs et enseignants, ne craint plus d'exprimer tout haut ses revendications allant de l'inadéquation de l'enseignement dispensé aux moyens financiers humains et matériels insuffisants que l'Etat réserve aux secteurs de l'éducation et de la formation ( des jeunes ). Aussi assistons-nous depuis l'année dernière à une vague de contestations et de marches interminables de la part des étudiants ou enseignants du Secondaire et des Universités algériennes contre l'administration de l'Enseignement pour bouder les cours ou exiger de meilleures conditions de vie dans les établissements scolaires ou sur les campus des cités universitaires. Signe d'un grave malaise au sein de la société algérienne où se manifeste une confrontation entre les anciens et les jeunes, entre les pro et les contre-réforme scolaire engagée dont le cheval de bataille est l'arabisation à outrance du système éducatif actuel dans lequel le français avait une place de choix.

L'autre phénomène qui s'est développé en Algérie de façon spectaculaire en 1990 est celui de l'information. Considérée comme clé de voûte de la démocratie, l'information a connu une ouverture inattendue qui constitue présentement l'objet de fierté des algériens. Cela est surtout vrai pour l'information écrite avec la prolifération de nouveaux titres de presse ( journaux ) alors qu'il y a moins de 12 mois, seuls les journaux du FLN alimentaient les kiosques algériens. Une presse indépendante est désormais là et le public algérien ne sait plus où tenir de la tête dans le choix de sa lecture quotidienne avec le foisonnement de nouveaux journaux tant en arabe qu'en français.

L'Algérie reste donc un pays où tout bouge et où chacun cherche sa place sur le plan politique, économique, social et culturel. Le processus de démocratisation de la société algérienne engagé depuis l'adoption de la Constitution de Février 1989 permet d'envisager l'évolution du pays avec beaucoup d'espoir de réussite car l'Algérie est décidée à jouer le tout pour le tout pour être au rendez-vous des grandes nations du 21ème siècle. Des moyens matériels, financiers et humains nécessaires à cet enjeu de bataille existent d'abord au niveau national et ensuite au niveau régional en particulier au niveau de l'Union du Maghreb Arabe dans laquelle l'Algérie entend mener le train sous la direction éclairée du Président Chadli BENDJEDID.

A propos du rôle du Président Chadli BENDJEDID dans l'évolution actuelle et future de l'Algérie, tout bon observateur des affaires algériennes ne manque pas de souligner la manière tout à fait magistrale avec laquelle le Chef de l'Etat Algérien tire les ficelles de la machine tant politique qu'économique de son pays.

C'est en effet lui, Chadli, qui choisit ses hommes et qui les place là où il faut. C'est encore lui, Chadli qui dicte à ces mêmes hommes la politique qu'il faut mener sur tous les plans, notamment avec les différents partis politiques qui se disputent maintenant la reconnaissance populaire à plus

.../...

court terme et le pouvoir à plus ou moins long terme. C'est toujours Chadli qui choisit ses interlocuteurs parmi les leaders de ces partis politiques, leaders qu'il juge représenter des partis d'opposition susceptibles de constituer une alternative au pouvoir actuel du FLN sans pour autant mettre en cause le Président de la République.

Parmi les leaders des partis politiques d'opposition que Chadli a accepté de recevoir, l'on peut citer, Cheikh Abassi MADANI du Front Islamique du Salut ( FIS ), Dr. Saad SADI du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie ( RCD ), Mr Hocine AIT AHMED du Front des Forces Socialistes ( FFS ), Mr Djamel GUENANE du Mouvement pour la Démocratie en Algérie ( MDA de Mr Ahmed BEN BELLA, ancien Président de la République Algérienne dont Chadli BENDJEDID a autorisé récemment le retour au pays pour notamment s'occuper de son parti politique ).

C'est le même Chadli qui en définitive détermine les partenaires extérieurs cibles de l'Algérie et qui à cet égard oriente la politique extérieure de son pays vis-à-vis de chaque partenaire. C'est au cours de 1990 que Chadli que l'on qualifiait pourtant de " Président absent ", a fait bouger tout l'appareil politique algérien de par son attitude ferme à l'égard du respect du processus démocratique engagé dans le pays depuis Février 1989.

Tout un chacun s'attendait à ce que le pouvoir en place (du FLN) fasse quelque chose pendant la campagne et les élections communales et législatives de Juin 1990 pour empêcher le FIS de gagner le terrain mais Chadli a plutôt laissé faire. De même après les résultats de ces élections gagnées haut et fort par le FIS, l'on commençait déjà à chuchoter un coup de force de la part des islamistes qui après leur victoire n'ont pas hésité à marcher sur la Présidence pour exiger des élections législatives anticipées et immédiates.

Le Président Chadli a tenu bon malgré les menaces proférées par le FIS et ses partisans d'après lesquelles si ces législatives anticipées n'étaient pas organisées dans un délai de trois mois à compter de Juillet 1990, le peuple algérien allait descendre de nouveau dans la rue et imposer un pouvoir islamique. Depuis, six mois viennent de passer et dans le meilleur des cas, les élections législatives anticipées pourraient seulement avoir lieu en Juin 1991 comme vient de le signaler le même imperturbable Chadli, alors qu'on les attendait au cours du 1er trimestre 1991.

Pour l'instant ce qui préoccupe le plus le commun des Algériens c'est qu'on lui trouve des solutions rapides à ses problèmes quotidiens qui ne font que s'accroître malgré les réformes en cours. C'est ainsi que les produits alimentaires deviennent de plus en plus inaccessibles aux petites et moyennes bourses, que le logement naguère censé être un droit acquis pour tout algérien n'est désormais qu'une chimère pour les sans-logis dont le nombre ne cesse de s'agrandir. De même l'éducation entre maintenant dans le lot des domaines réservés au plus nanti ou au proche de ceux qui sont dans le système, cela et également valable pour l'accès à l'emploi car le chômage constitue l'autre tare de la société algérienne à laquelle tout Gouvernement se trouvera dorénavant confronté.

Sur le plan de la politique extérieure, l'Algérie de 1990 a été principalement marquée par une diplomatie tous azimuts axée sur le renforcement des activités de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) surtout depuis le 2ème Semestre au cours duquel elle assume la présidence en exercice de l'Union. La crise du Golfe et le transfert du siège de la Ligue Arabe de Tunis au Caire ont pour leur part dominé l'activité diplomatique algérienne au cours des six derniers mois de l'année.

Pour le reste, l'Algérie a poursuivi fidèlement sa politique extérieure sans exclusive sur le plan tant bilatéral que régional et international en

.../...

cultivant et renforçant davantage ses relations avec les pays amis et en jouant son rôle actif sur la scène politique et économique régionale et internationale.

Il y a cependant lieu de ne pas perdre de vue la grave décision prise en Août dernier par le Gouvernement Algérien de réduire ses missions diplomatiques et consulaires à l'étranger pour des " raisons d'ordre budgétaires ". Il n'empêche néanmoins qu'une telle décision ait été interprétée dans certains milieux ( diplomatiques et algériens ) comme un repli de l'Algérie sur elle-même, ce qu'évidemment les autorités algériennes réfutent publiquement.

L'Ambassade d'Algérie à Kigali est parmi les 14 Ambassades et 11 Consulats algériens fermés à la suite de cette décision.

-----

## CHAPITRE I : ALGERIE, SOCIETE EN CRISE.

Il est important de souligner que la crise qui secoue présentement la société algérienne trouve ses racines dans l'évolution récente de l'histoire de l'Algérie.

En effet la révolution algérienne des années 60 qui a ébranlé l'emprise française sur le pays a alimenté la flamme révolutionnaire du peuple algérien qui depuis s'est senti investi d'une " invulnérabilité à toute épreuve " et s'est vu hissé au premier rang des ténors du mouvement de décolonisation en général et de libération de l'Afrique en particulier ainsi que du mouvement des pays non-alignés.

C'est dans la suite sous le leadership du Président Houari Boumédiène que l'Algérie des années 70 a de nouveau pris les devants du mouvement des pays en voie de développement pour réclamer haut et fort la fin de la main-mise des pays développés sur l'économie mondiale et l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus juste.

" L'invulnérabilité " du peuple algérien s'est depuis consolidée sur le plan national avec la politique socialisante et l'industrialisation à outrance de l'économie entreprise par Boumédiène en vue de faire de l'Algérie un pays modèle de réussite politique et économique dans le Tiers Monde.

Rentes pétrolières aidant, le Gouvernement Boumédiène mit à la disposition de la population tout ce qu'il lui fallait pour vivre décentement: des logements sociaux, de l'emploi salarié à qui le sollicitait, de l'enseignement gratuit à tous les niveaux, de la nourriture à gogo, des soins de santé gratuits, des produits de première nécessité importés et payés avec monnaie sonnante et trébuchante pour être commercialisés à des prix subventionnés par l'Etat et défiant toute concurrence.

Boumédiène dont le nom évoque pour les algériens, un homme de poigne, de la discipline et de l'ordre, a su utiliser le FLN, seul parti alors autorisé en Algérie pour faire taire toute velléité de contestation et d'opposition. La peur et la méfiance régnaient en maîtres dans la population qui du reste ne manquait de rien dans son train de vie quotidien pour se payer l'imprudence de se mettre sur le dos la machine répressive du pouvoir et la puissance policière du FLN, omniprésent et omnipotent.

.../...

L'avènement de Chadli BENDJEDID dans les années 80 a vu s'assouplir la manière dictatoriale de gouverner qui était celle de Boumédiène. Alors accepté comme homme de compromis et "de transition" par les barons du régime de feu Boumédiène, Chadli BENDJEDID a d'emblée joué le jeu du chat et de la souris d'abord en laissant faire tous ceux qu'il a trouvés aux commandes de l'appareil de l'Etat et du Parti FLN avec comme conséquence de la constitution de groupes de lutte d'influence dans le sésail du pouvoir ensuite en opposant les uns aux autres avec pour résultat des éliminations politiques systématiques qui se sont opérées particulièrement au niveau des hauts dirigeants du FLN et de l'Armée de Libération Nationale, vrais détenteurs du pouvoir.

Pendant que les luttes d'influence battaient leur plein au niveau des dirigeants, les projets ambitieux entrepris sur le plan économique du temps de Boumédiène furent à leur tour touchés et par la hausse vertigineuse des prix de produits importés et par la chute du prix du pétrole des années 80 qu'il n'était plus possible de les exécuter tous sans moyens financiers suffisants, il s'ensuivit une période de vaches maigres qui obligea le pays à recourir à un endettement extérieur sans précédent pour pouvoir terminer ceux des projets alors en cours de réalisation qui étaient prioritaires et procéder à l'importation des matières premières et des pièces de rechange nécessaires à son industrie naissante.

De même, les facilités auxquelles la population s'était habituée commencèrent à se faire de moins en moins accessibles au commun des mortels et l'apparition du phénomène "makesh" ou pénurie fit triomphalement son entrée dans le langage courant, les quelques produits encore disponibles étaient obtenus à des prix défiant les petites et moyennes bourses, pour la première fois l'on parla de chômage en Algérie et du trafic d'influence pour accéder au logement et à l'enseignement de qualité.

Ce fut malheureusement à cette période que le Président Chadli et son équipe se hasardèrent à introduire dans le pays l'idée des "réformes économiques" qui fut mal accueillie par une population en butte à ses problèmes de survie et lâchée à elle-même alors qu'auparavant c'est l'Etat qui se chargeait de résoudre tous les problèmes. Cette rupture, ce divorce entre l'Etat et le peuple donna lieu à un revirement spectaculaire du cours des événements en Algérie car certains éléments du pouvoir en profitèrent pour aiguiser cette rupture notamment en incitant la population à la révolte et à la casse comme ce fut le cas en Octobre 1988 où le ras-le-bol a fini par exploser avec des émeutes populaires qui ont d'un coup fait basculer l'Algérie dans une ère nouvelle: l'ère de la vraie démocratie, l'ère du pluralisme politique et l'ère de la loi du marché libre.

La suite des événements de l'après Octobre 1988 est connue car l'adoption de la nouvelle Constitution en date du 23 Février 1989 a ouvert la porte au multipartisme, au libéralisme économique et surtout au libre exercice des droits et libertés tant individuels que collectifs en Algérie, ce qui était impensable auparavant.

La crise dont il est question dans ces lignes va donc de la crise politique à la crise économique et ne semble pas sur le point d'être surmontée de sitôt car malgré l'ouverture politique et les changements économiques que connaît le pays, il faudra pour la juguler beaucoup de patience, de réalisme, de bonne volonté et de détermination à contribuer à la consolidation des changements en cours, qualités qui malheureusement sont loin d'être l'apanage des algériens.

Ces derniers continuent plutôt de manifester leur mécontentement face à la détérioration continue de leurs conditions de vie caractérisées par la pénurie persistante des produits de première nécessité et à grande consommation, la hausse continue des prix, le manque d'emploi, la baisse du pouvoir d'achat, le manque de logement,...

.../...

Bref, il s'agit d'une crise de confiance tant politique qu'économique que connaît l'Algérie et comme déjà indiqué plus haut, cette crise peut être bénéfique si, profitant de l'ouverture politique et économique découlant des événements d'Octobre 88 qui ont précipité la fin du monopole du FLN et du système tant politique qu'économique longtemps rongé par une bureaucratie et un centralisme étouffants d'une part et l'avènement du multipartisme et de la démocratie ainsi que de l'économie de marché d'autre part, le peuple algérien soutenait à fond les réformes politiques et économiques en cours notamment en changeant certaines mentalités disuètes.

Cette crise politique et économique trouve ainsi son expression dans les manifestations publiques défiant tout compromis d'ordre idéologique dans ce sens que les différents protagonistes se refusent de tenir compte des préoccupations de nature à les rapprocher et en font plutôt leurs principaux pions dans les luttes qu'ils se livrent au fil des jours.

C'est ainsi qu'à titre indicatif, la religion et plus précisément l'islam, constitue présentement l'objet de division de la société algérienne pourtant bien connue pour être à plus ou moins 100 % musulmane alors que grâce à ce facteur religieux, les algériens dont "certains se considèrent plus musulmans que d'autres" auraient dû renforcer leur cohésion.

De même la femme, autre facteur de controverse, reste de loin un sujet qui risque de précipiter la société algérienne dans l'abîme du sous-développement culturel car pour la majorité (masculine) des Algériens "la femme doit rester au foyer et élever ses enfants" et elle est constamment et injustement considérée comme "principale" cause du chômage et "source de la chute du niveau de l'enseignement" en Algérie alors que sous d'autres cieux, la femme est plutôt l'élément-moteur du développement socio-économique et culturel.

Et quand on en arrive aux rapports entre jeunes et vieilles générations, force est de constater que le courant ne passe pas et qu'il y a même une rupture totale entre la génération d'avant les années 60 ( de la révolution algérienne ) et celle des jeunes nés après.

Parmi d'autres éléments de division qui rongent la société algérienne et qui risquent de la maintenir pendant longtemps dans cette autre crise socio-culturelle qui la caractérise, il y a la langue berbère que certains algériens ( arabisants ) veulent reléguer aux calendes grecques comme langue morte alors que d'autres qui la parlent et l'écrivent ( kabyles ) la considèrent comme leur langue nationale au même titre que l'arabe.

La tendance à l'extrémisme que l'on note dans la société algérienne et qui est perceptible dans les exemples cités ci-avant, risque d'accentuer la crise qui ronge actuellement l'Algérie. Alors au lieu d'être bénéfique, cette crise serait plutôt catastrophique, car les extrémismes sont toujours nuisibles à la société surtout quand elle est justement en crise. L'on est cependant à même de supposer le mieux car le peuple algérien a toujours su se sortir des situations aussi si pas plus difficiles que maintenant. Les enjeux et les défis actuels de l'Algérie imposent à cet égard à chacun des sacrifices si l'on veut réussir la voie du pluralisme et de la démocratie dans laquelle s'est engagée ce pays.

-----

CHAPITRE II : POLITIQUE INTERIEURE.

Comme signalé dans l'introduction, l'année 1990 qui s'achève a été marquée sur le plan de la politique intérieure de l'Algérie d'une part par une intense activité politique dans le cadre des réformes politiques en cours, avec la poursuite du processus démocratique engagé après l'adoption de la Constitution du 23 Février 1989 qui entre autres choses a instauré le multipartisme dans le pays et d'autre part par la poursuite de l'action gouvernementale dans la mise en oeuvre des réformes économiques en vue d'accélérer le passage de l'économie jusqu'ici entièrement étatisée à l'économie de marché où la rentabilité et la concurrence devront prévaloir sur toute autre considération.

Il est intéressant de passer en revue les principaux faits ayant marqué l'Algérie en 1990 sur le plan de sa politique intérieure en mettant surtout l'accent sur l'activité politique algérienne au cours des six derniers mois de l'année étant donné que le 1er semestre a été suffisamment couvert par le rapport semestriel vous transmis par ma lettre n°234/16. 04.11/ALG/A.P. du 10 Juillet 1990.

Dans ledit rapport, il a été particulièrement question de l'ouverture politique qui caractérise l'Algérie d'aujourd'hui depuis l'adoption de la nouvelle Constitution en Février 1989, soit quelques 5 mois à peine après les événements sanglants d'Octobre 1988 au cours desquels, les jeunes algériens ont joué un rôle de premier plan en s'opposant à l'ordre établi et au système politique et économique figé qui ne favorisaient pas du tout le libre exercice des droits et libertés tant individuels que collectifs.

Cette ouverture politique a mis un scellé au pouvoir du monopole politique par un seul parti, le FLN qui 27 ans durant a marqué de son cachet, la vie politique algérienne et en dehors duquel il n'y avait pas de salut.

Ce passage du monopartisme à un système pluraliste a ouvert la porte à la création de nouveaux partis politiques et à la légalisation d'anciens partis qui opéraient dans la clandestinité à tel point qu'à cette date, l'on dénombre une cinquantaine de partis politiques en Algérie dont seulement 34 ont été officiellement reconnus.

L'Ambiance de la vie politique engendrée par l'avènement du multipartisme en Algérie reste marquée par une lutte acharnée entre divers partis politiques pour occuper à court terme le terrain politique et pour accéder à moyen ou long terme au pouvoir.

Cette lutte pour le pouvoir a amené certains partis à se démarquer du reste et à rejoindre le FLN pour occuper les devants de la scène politique algérienne. De ces partis qui sont parvenus à se hisser au premier rang des grandes associations politiques, il y a lieu de mentionner particulièrement le Front Islamique du Salut, le FIS en sigle et dont le Chef est Cheikh Abassi MADANI qui se donne pour mission d'oeuvrer pour l'instauration d'une République Islamique en Algérie et qui, à la plus grande surprise de ses détracteurs a remporté une écrasante victoire lors des élections communales et départementales du 12 Juin dernier, les premières élections démocratiques organisées dans le pays avec la participation de 11 partis et de plus de 1500 candidats dits "indépendants".

La cuisante défaite du FLN aux élections communales et départementales du 12 Juin 1990 a amené ce parti au rang des autres partis de

.../...

l'opposition obligés d'être constamment sur la défensive pour faire face à la menace des islamistes du FIS qui n'hésitent pas à brandir l'arme de l'intolérance et de la violence pour s'emparer du pouvoir.

Quant aux autres partis politiques en dehors du FIS et du FLN, il est d'ores et déjà certain que leur importance sur la scène politique algérienne dépendra de la place qu'ils occuperont à l'issue des prochaines élections législatives anticipées prévues à la fin du 1er Semestre 1991.

En effet si les dernières élections (communales et départementales du 12 Juin 1990) ont consacré la victoire du FIS devenu depuis le 1er Parti Politique en Algérie et la défaite du FLN, désormais relégué en 2ème position dans le nouveau paysage politique algérien, ceux des autres petits Partis qui avaient pu obtenir de bons résultats au cours de ces élections, cas du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) qui s'était placé en 3ème position, risquent de se voir dépassés par des partis qui n'avaient pas participé à ces élections soit qu'ils les avaient boycottées (cas du Front des Forces Socialistes -(FFS)- d'Aït AHMED et du Mouvement pour la Démocratie en Algérie -(MDA)- de l'ancien Président de la République Mr Ahmed BEN BELLA dont le récent retour au pays a été fort remarqué, soit qu'ils n'étaient pas encore nés (cas du Mouvement Algérien pour la Justice et le Développement -(MAJD)- de l'ex. Premier Ministre Mr Kasdi MERBAH, l'un des derniers nés des partis agréés après les élections de Juin 1990.

Un nouveau paysage politique qui sera issu des prochaines législatives, déterminera le type de société que le peuple algérien aura choisi démocratiquement pour le rallier et le conduire vers de meilleurs horizons.

En attendant le sort des partis politiques algériens qui sera donc connu avec ces élections législatives anticipées dans six mois, l'on assiste depuis les élections communales et départementales de Juin 90 à une effervescence dans les états-majors de tous les partis plus préoccupés désormais à renforcer leurs forces sur le terrain pour se préparer au scrutin des législatives.

C'est ainsi qu'au niveau du FLN, l'heure est à la rénovation du parti à tous les échelons et au dialogue entre la base et la direction en vue de regagner la confiance indispensable pour rattraper le terrain perdu au profit du FIS lors des dernières élections communales.

Quant à ce dernier, il se trouve confronté aux réalités amères du pouvoir depuis que ses hommes occupent la plupart des présidences des mairies (APC) et des wilaya (APW). Ne dit-on pas que les élus du FIS ne sont pas à la hauteur de leurs tâches, que leurs premières décisions administratives ont laissé perplexes leurs administrés dans la mesure où ces élus font fi aux lois et règlements émanant des instances constitutionnellement reconnues tels que le Gouvernement et l'Assemblée Populaire Nationale que le FIS conteste parce que ces instances représentent pour lui un pouvoir du FLN que le peuple a rejeté en votant contre le FLN lors des élections communales. Les élus du FIS se considèrent donc comme seuls représentants du peuple dans les communes qu'ils administrent et croient que les lois qui ne s'inspirent pas de l'Islam et de la Chariaa son d'office rejetées et inapplicables par ces élus.

D'aucuns disent que les élus du FIS dont la quasi-majorité est illettrée et peu formée, se réfugient derrière l'Islam (pour cacher leur incapacité intellectuelle) pour ne pas appliquer les lois et règlements dans les communes de leur ressort et ce justement au détriment des administrés qui sont présentement ballotés entre les décisions du pouvoir central et celle des élus du FIS alors que ces administrés ne demandent

.../...

rien d'autre que la solution de leurs problèmes quotidiens par leurs élus au lieu de leur en créer de nouveaux, pour le cas où d'ici là, elle ne retrouvait pas son unité.

C'est peut-être dans ce tournant que les autres partis attendent le FIS dont les déboires dans son administration communale et départementale risquent de lui aliéner son électorat lors des prochaines échéances électorales (législatives). Le FIS doit à cet égard faire plus d'attention et surtout tenir compte de la nouvelle situation découlant de la récente dislocation de la mouvance islamique qui comprend désormais 4 Partis politiques distincts appelés à se disputer les sièges lors de ces consultations législatives.

Ainsi en dehors du FIS de Cheikh Abassi MADANI et du Mouvement " EL OUMMA " de Benyoucef BENKHEDDA, il y aura dans ces élections deux nouveaux partis islamistes en l'occurrence " le Mouvement de la Nahda islamique " de Cheikh Saad Abdellah DJABALLAH dont le siège est à Constantine et " l'Alliance Islamique " de Cheikh Mahfoud NAHNAH. Une telle situation risque de diviser l'électorat islamique et affaiblir les chances du FIS de gagner les prochaines élections à une confortable majorité, comme ce fut le cas en Juin dernier lors des élections communales et départementales ( APC & APW ).

### 1. Le Gouvernement HAMROUCHE.

En date du 09 Septembre 1990, Monsieur Mouloud HAMROUCHE fêtait son 1er anniversaire comme Chef du Gouvernement Algérien et le 16 Septembre 1990 il célébrait le 1er anniversaire de son Gouvernement désigné le 16/09/1989 après le départ tumultueux de son prédécesseur Mr Kasdi MERBAH, aujourd'hui chef d'un parti d'opposition.

Qualifié à juste titre de " Gouvernement des réformes ", le Cabinet de Monsieur HAMROUCHE s'est en effet donné pour principal objectif de mener à bonne fin les réformes politiques et économiques par la mise en place d'un dispositif législatif en mesure d'approfondir le processus démocratique et d'assainir la gestion économique de façon à relancer l'économie algérienne et à assurer la prise en charge des problèmes sociaux.

Le premier constat à noter à la lumière des actions entreprises durant cette première année d'activité tant sur le plan économique et social que législatif, invite à l'optimisme bien que les résultats ne soient pas encore palpables par le commun des citoyens. Ce qui est tout à fait compréhensible dans la mesure où il n'est pas toujours facile de transformer radicalement en une année une société aussi déphasée que la société algérienne et récolter dans un si laps de temps les fruits de son labeur même pour une personne aussi capable, déterminée et engagée que Mouloud HAMROUCHE.

Pour réussir son pari, le Gouvernement HAMROUCHE s'est d'abord attelé sur le plan conceptuel à la mise en place d'un dispositif législatif, garant de la politique des réformes politiques et économiques, initiées par le Président Chadli BENDJEDID.

Sur le plan pratique, le Gouvernement HAMROUCHE a centré son action sur trois plans :

Sur le plan économique d'abord en redynamisant le secteur public avec accélération du processus d'autonomie des entreprises publiques pour les rendre compétitives dans le cadre de l'économie de marché dont le démarrage effectif est prévu au 1er Janvier 1991. De même le secteur privé a été redéployé pour l'insérer dans le développement national et l'introduction de l'élément - partenariat dans le circuit économique algérien.

Sur le plan social ensuite en mettant en oeuvre une série de lois et règlements à même de stabiliser les effervescences que connaît ce secteur et de favoriser le renforcement de la paix sociale qui a été sérieusement secouée depuis les événements d'Octobre 1988.

.../...

De plus une action d'envergure a été entreprise pour l'insertion des jeunes dans la société par la création d'emplois et ce dans le cadre particulier de la prise en charge de la jeunesse algérienne et de la réduction au maximum du taux de chômage.

Sur le plan politique et administratif enfin par la réorganisation des services publics et l'affectation des cadres compétents et de confiance à des postes politiques et de direction, postes-clés pour la réussite de réformes en cours. Le Gouvernement HAMROUCHE a en outre préféré laisser jouer à fond le processus démocratique en permettant une prolifération de partis (associations) politiques dont le nombre a déjà dépassé la cinquantaine.

Gouvernement de transition dans la mesure où il est appelé dans six mois à céder la place au Gouvernement qui sera issu des prochaines élections législatives, l'actuel gouvernement a dû agir vite pour faire passer la politique des réformes sans toutefois obtenir l'adhésion générale car malgré leur existence irréversible, ces réformes restent combattues par beaucoup de partis d'opposition qui les considèrent comme une imposition du FLN alors qu'il aurait fallu attendre un gouvernement et un parlement issus des élections pluralistes pour prononcer sur ces réformes.

D'où la difficulté qu'éprouve jusqu'ici le Gouvernement HAMROUCHE à justifier le bien-fondé des réformes en cours. De même les adversaires de l'actuel Gouvernement n'hésitent pas à le taxer d'absent devant notamment la recrudescence de la violence et de l'insécurité dans le pays en particulier depuis le déclenchement du processus démocratique qui a ouvert la porte au libre exercice des droits et libertés individuels exercice dans lequel l'on assiste à des excès de la part notamment des militants de certaines associations politiques.

Cependant le Premier Ministre se défend en disant que l'Etat n'est pas absent et qu'il faut plutôt voir les choses avec objectivité car la société algérienne vit actuellement une crise de valeurs et de morale qu'on ne peut pas résoudre en s'opposant à la violence par la violence. " Nous avons préféré le dialogue et l'argument plutôt que le gros bâton ", précise-t-il...

Quant aux actes de violence, Mr Hamrouche est d'avis qu'ils ont toujours existé mais que ce qui a changé c'est que la presse en parle.

L'année 1990 a par ailleurs connu un remaniement ministériel de l'équipe HAMROUCHE opéré par le Président Chadli en date du 25 Juillet et qui se caractérise particulièrement par:

- la nomination pour la 1ère fois depuis l'avènement Boumédiène d'un Ministre de la Défense Nationale en la personne du Général-Major Khaled NEZZAR, portefeuille jusqu'ici détenu par le Chef de l'Etat lui-même.

- l'entrée dans le Gouvernement des islamistes modérés notamment le Ministre aux Universités et le Ministre Délégué à la Recherche et à la Technologie.

Quant au Chef du Gouvernement lui-même, il est au centre des débats de tous les jours car il reste le plus exposé aux critiques de tous bords et principalement de la part des partis politiques d'opposition, sans oublier également les critiques acerbes dont il est l'objet de la part des partisans du courant conservateur du Parti FLN, courant véhiculé par les anciens barons et aparatchiks du FLN original ( les boumédiennistes ), en l'occurrence les YAHIAOUI, BOUTEFLIKA, BOUHARA, MESSADIA et autres ...

Monsieur Mouloud HAMROUCHE, considéré à juste titre comme le chef du courant des réformateurs et qui bénéficie de l'appui de taille du Président Chadli BENDJEDID, ne cesse de s'affirmer sur la scène politique algérienne comme l'homme d'avenir à la fois pour le Parti FLN et pour le changement politico-économique opéré avec l'adoption de la Constitution du 23 Février 1989 à l'initiative de Chadli.

.../...

L'on constate que le courant réformateur gagne de plus en plus de terrain et que Mouloud HAMROUCHE chargé d'animer ce courant semble réussir son pari en s'imposant face aux adversaires des réformes.

C'est difficilement mais patiemment qu'entraîné par le tandem MEHRI ( Secrétaire Général du Parti FLN ) - HAMROUCHE avec la bénédiction du Président Chadli BENDJEDID que ledit courant a pu, malgré les multiples accusations de trahison, les manoeuvres, les coups de gueule et les coups de tête des adversaires des réformes, faire admettre le bien-fondé des réformes politiques et surtout économiques à un appareil frileux et hostile à tout changement.

Nous assistons désormais à une révolution profonde au sein du Parti FLN entre les pro et les contre réformes. Parmi ces derniers, un certain Kasdi MERBAH, ancien Premier Ministre et principal adversaire de Mouloud HAMROUCHE son successeur à la Primature, a préféré la rupture totale avec le FLN en fondant en Octobre dernier son propre parti, le Mouvement Algérien pour la Justice et le Développement ( MAJD ) entraînant avec lui un nombre important d'anciens militants du FLN.

Pour Kasdi MERBAH et ses adeptes, les réformes économiques actuelles présentées comme "une formule magique pour une vie meilleure, ont eu pour seul résultat de rendre les pauvres plus pauvres et les riches moins riches grâce à une escalade généralisée des prix et à des licenciements massifs de personnels. Avec obstination, Chadli BENDJEDID aura mené méthodiquement l'Algérie à la paupérisation généralisée et au sous-développement".

Quoiqu'il en soit, même si HAMROUCHE est à la tête d'un gouvernement de transition comme déjà signalé plus haut, Monsieur Mouloud HAMROUCHE peut s'estimer heureux de voir sa cote de popularité monter sans cesse surtout auprès des jeunes qui voient en lui leur unique espoir de salut. C'est donc lui sur lequel mise le Président Chadli pour renover le FLN et pourquoi pas pour garder les rênes du pouvoir avec ou sans le FLN. La bataille sera évidemment très dure car il y a des obstacles de taille qu'il faudra lever tels que les partis inconditionnels à l'égard du FLN, comme le FIS, le Mouvement pour la Démocratie en Algérie ( MDA ) d'Ahmed Ben BELLA, le Front des Forces Socialistes ( FFS ) d'Ait Ahmed, le MAJD de Kasdi MERBAH,...

Chargé d'assurer le déroulement des prochaines élections législatives, le Gouvernement HAMROUCHE a déjà entrepris le travail préparatif dont l'aboutissement devra sans doute aller dans le sens de la victoire des forces démocratiques avec la prépondérance des éléments rénovateurs du Parti FLN et dont HAMROUCHE est l'actuel chef de file. Bref toute la stratégie mise en branle dans les états majors des Partis se réclamant de l'étiquette de " démocrates " en prévision des prochaines élections vise à préserver en Algérie le jeu démocratique et un gouvernement démocratique avec ou sans Chadli BENDJEDID à la tête de l'Etat.

## 2. Le paysage politique en Algérie de 1990.

Comme je l'ai déjà signalé dans le présent rapport et dans mon rapport du 1er semestre 1990, le paysage politique en Algérie s'est beaucoup modifié avec l'adoption de la Constitution de Février 1989 qui a mis une croix au monopole de FLN et a consacré l'avènement du multipartisme dans le pays.

Depuis, nous avons assisté à une naissance de nouveaux partis politiques et à la réhabilitation de ceux qui opéraient dans la clandestinité que présentement le paysage politique est plutôt un grouillement de partis de tout acabit, une cinquante environ mais dont seulement 34 ont été officiellement agréés.

.../...

Avec les élections communales et départementales du 12 Juin dernier, il a été possible d'avoir une certaine idée sur les partis qui jouissent des assises populaires. C'est ainsi que le FIS qui a largement remporté ces élections peut se targuer d'être la 1ère force politique en Algérie et d'être le parti dont l'impact électoral est national, suivi du Parti FLN qui, victime d'un vote-sanction, a récolté la 2ème place, ensuite le R.C.D ( Rassemblement pour la Culture et la Démocratie ) du Dr Saad SADI qui en dehors de la compétition entre le FIS et FLN pour la 1ère et 2ème place, a pu décrocher la 3ème position. Les autres petits partis ont obtenus des résultats dont l'éparpillement n'incite pas à les énumérer ici.

Il y a cependant lieu de rappeler que les élections du 12 Juin dernier ont été caractérisées par un fort taux de non-participation au vote car plus d'un tiers des algériens en âge de voter ne s'est pas rendu aux urnes à telle enseigne qu'à certains endroits du pays le taux d'abstention au vote a même dépassé les 80 % et ce, suite aux consignes de boycott données par certains partis politiques et principalement par le FFS d'Aït Ahmed et dans la moindre mesure par le MDA d'Ahmed BEN BELLA.

La victoire nettement gagnée par le FIS avec 54,25 % des votants n'a pas moins empêché les algériens et les observateurs de poser la question de savoir si la démocratie est une préoccupation de la société algérienne, compte tenu des discours idéologiques développés par certains imams-militants du FIS clamant que la démocratie est impie.

C'est d'ailleurs une telle opinion qui pousse les forces démocratiques à s'opposer sans réserve au FIS et à toute mouvance islamiste qui une fois au pouvoir risque de reconduire à cours terme le système du parti unique et à moyen et long terme introduire par la grande porte un pouvoir islamique dictatorial : Ce qui serait alors une confirmation en espèce de refus manifesté jusqu'ici par beaucoup de pays africains à l'égard de l'importation mécanique de la démocratie électorale dans une société où l'idéologie démocratique n'est pas enracinée dans la culture politique du plus grand nombre avec comme effet de produire une négation même de la démocratie.

Ainsi ces forces démocratiques en Algérie craignent que si le FIS remporte les prochaines consultations électorales avec le même score que lors des élections communales, ce parti ne procède légalement à l'abolition des acquis d'Octobre, après avoir organisé un référendum sur les partis politiques et sur la liberté d'expression jugée non conforme à la personnalité algérienne arabo-islamique, car il lui suffirait pour cela de déclencher une campagne dans les mosquées où l'existence des partis politiques serait présentée comme incompatible avec l'Islam.

Dans ces conditions, à l'Etat-FLN qui reposait sur le parti unique succéderait l'Etat-FIS reposant sur un parti hégémonique : "l'Algérie n'aurait donc pas tellement changée puisque de l'unicité politique, elle serait passée à l'hégémonie idéologique".

Les élections communales et départementales ont ainsi servi de détonateur à plus de conscientisation de la part des partis dits "démocratiques" appelés voire obligés désormais à mieux s'organiser et à s'approcher davantage de la base populaire pour pouvoir contrer la menace à la démocratie que constitue la mouvance islamiste en général et le FIS en particulier et gagner facilement les prochaines élections législatives.

L'on va même jusqu'à avancer quelques tentatives d'unions ou d'alliances probables entre ces partis en prévision des prochaines élections car ils sont conscients qu'en se présentant en ordre dispersé, ce sont les islamistes qui en tireront bénéfice à l'instar de ce qui s'est déjà passé lors des élections de Juin 90.

Ces alliances qui risquent de se concocter, en dehors du FLN restent à ce jour la grande inconnue autour de laquelle se décidera l'avenir

.../...

démocratique de l'Algérie, cependant rien de tel ne pourra réussir sans l'accord, si tacite serait-il, du Parti-FLN qui malgré sa cuisante défaite de Juin 90, n'en continue pas moins d'être une force politique sur laquelle compter.

### 3. le F.L.N. de 1990.

Après sa cuisante défaite lors des élections communales et départementales du 12 Juin 1990, le Parti FLN a compris que le moment était venu de se réconcilier avec la base populaire dont il s'était démarqué lorsqu'il était encore le seul parti politique autorisé dans le pays.

Il faut dire qu'"à toute chose, malheur est bon" car la rupture entre la population et l'Etat-FLN n'aurait fait que s'accroître si le FLN n'avait pas été sanctionné lors de ce scrutin. Certains vont même jusqu'à se frotter les mains étant donné que la défaite du FLN leur a permis de pousser sur l'accélérateur pour faire fléchir les incandescents, récalcitrants aux changements au sein de l'appareil de l'Etat et du Parti FLN afin de les adapter à la situation du moment, notamment en les détachant des éléments vieillots, opportunistes et affairistes et en injectant du sang nouveau.

C'est alors que dès Juillet 1990, le FLN a entamé une restructuration de son appareil dirigeant et administratif ainsi qu'une campagne de rénovation profonde de ses structures de base pour se mettre à jour et se préparer à affronter avec force les prochaines consultations électorales.

Ainsi du 08 au 09 Juillet 1990, le FLN a réuni son Comité Central ( CC ) qui a renouvelé son Bureau Politique qui est désormais composé de 13 membres au lieu de 15 auparavant. Le nouveau Bureau Politique du CC du FLN ne comprend plus de membres du Gouvernement alors que dans le précédent, il y en avait 5 y compris le Premier Ministre. C'est d'ailleurs à la demande de ce dernier qui tient à garder son indépendance d'action vis-à-vis du FLN, que les 5 membres de son Gouvernement se sont retirés du Bureau Politique.

S'agissant du processus de rénovation (en 5 phases) du FLN entamé immédiatement après la tenue en Juillet dernier de la réunion du Comité Central du Parti, il se poursuit avec vigueur et même pour certaines phases, il est sur le point de s'achever.

C'est ainsi que la rénovation est pratiquement terminée pour ce qui concerne ses deux premières phases, celles du renouvellement des bureaux de cellules et de kamas ( secteurs ).

Ces deux phases ont été marquées au cours des derniers mois de l'année par :

- l'assainissement des rangs du Parti des éléments opportunistes et affairistes.
- des élections démocratiques à bulletin secret pour le renouvellement des bureaux des cellules et de kamas.
- le retour dans les rangs du FLN d'élus de groupes indépendants et ceux d'autres formations politiques.
- l'adhésion d'un grand nombre de jeunes et de femmes parmi lesquels figurent des ingénieurs, des cadres, des médecins et des professeurs d'université.
- la relance des activités des structures de base du FLN.

Quant à la troisième et quatrième phases de ce processus, celles du renouvellement des bureaux des fédérations et de mouhafadhas

.../...

(Associations liées au FLN) actuellement en cours, elles prendront fin avec l'année 1990.

La cinquième et dernière phase de rénovation interviendra en Janvier 1991. Il s'agit de la tenue d'une conférence nationale qui regroupera des membres du Comité Central, les délégués à la rénovation ainsi que les secrétaires de kamas, de fédérations et des mouhafadhas.

Cette conférence sera consacrée exclusivement à l'évaluation de l'opération "rénovation" et la session ordinaire du Comité Central aura probablement lieu au début de Janvier 1991.

Avec ce processus de rénovation, le FLN serait-il en train de revivre et de revêtir sa jeunesse d'antan se demande-t-on ici et là?

Le FLN qui était donné pour mort, surtout après son échec retentissant dans les dernières élections communales et départementales, commence à remonter la pente et ce grâce à l'opération de rénovation des structures et des hommes lancée en son sein et dont le succès dépendra du champ d'intervention et des hommes appelés à veiller à la construction du nouveau FLN.

Le FLN se doit désormais de trouver de véritables techniciens qui auront pour tâche d'étudier les modalités de reconstruction d'un parti porteur des convictions de la jeune génération qui semble être en rupture totale avec les formes d'exercice des politiques jusqu'ici suivies. Les nouveaux hommes du FLN devront pour réussir s'appuyer sur la seule légitimité qui compte, celle du suffrage populaire.

Le FLN renoué ne pourra se redresser que s'il parvient à se débarrasser du concept Parti Etat-Nation, concept qui lui avait fait perdre son lien naturel avec ses militants de base.

De même, c'est d'un sursaut politique en son sein que le FLN devra son salut. Il y a en effet une certaine absence de pouvoir d'orientation qui provient d'une sorte de sclérose et de volonté de rester à l'écart du changement de la part des instances dirigeantes du Parti à tous les niveaux. Si les rapports entre groupes dirigeants et la vie politique du Parti sont aussi faibles, c'est que ces groupes concervent leur optique périmé, leur éthique traditionnelle et qu'ils restent à leurs vieux moyens de pression. Malheureusement, ces moyens de caractère bureaucratique sont ceux par lesquels, les groupes dirigeants s'efforcent encore aujourd'hui d'agir.

Or, ces vieux moyens de pressions sont totalement inadaptés à la société algérienne nouvelle qui est en train de se créer et qui rejette tout dirigisme et passéisme.

Pour s'adapter à la compétition et pouvoir continuer à conduire les affaires de la Nation, le FLN doit rompre avec les routines et mettre les ressources humaines les plus appropriées c'est-à-dire les éléments de la jeunesse car il se fait que la masse de ses militants échappe à l'action des "élites" incapables pour le moment de mobiliser le potentiel de la jeunesse qui reste la seule force de contestation avec laquelle il faut compter. C'est effectivement avec ce potentiel de la jeunesse que certains partis et particulièrement le FIS sont parvenus à se hisser au 1er rang des grands partis politiques algériens.

Par ailleurs, dans la conjoncture précise de l'expérience démocratique où toutes les formations politiques s'engagent dans les prochaines élections législatives, le Parti FLN devra principalement s'atteler à mettre fin aux conflits qui déchirent et divisent ses rangs et obtenir un large consensus au tour d'un programme et des hommes capables d'attirer la grande masse de la jeunesse qui reste présentement et dans l'avenir, l'élément central de tout équilibre social en Algérie.

.../...

C'est justement cette importante tâche qui retient les responsables du FLN à tous les niveaux depuis les élections de Juin 1990 et grâce à l'opération de rénovation tant des structures que des hommes, des résultats commencent à se manifester à telle enseigne que les kasma (secteurs) fermées pendant un long moment pour cause d'inactivité connaissent de nouveau une fébrile animation.

Dans ce remue-ménage, c'est le courant réformateur qui gagne son pari et ce malgré " les multiples accusations de trahison, les manoeuvres, les coups de gueule et les coups de tête " dont il est l'objet pour faire admettre le bien-fondé des réformes politiques et surtout économiques à un appareil frileux et hostile à tout changement, comme déjà signalé ci-haut.

La base, ballotée, tirillée et prise en tenaille entre deux conceptions et deux visions totalement divergentes, a finalement choisi son camp en se démasquant des dissidents devenus subitement aphones, pour se ranger en bloc derrière les neo-leaders, les rénovateurs véhiculés par le duo Mehri-Hamrouche, avec la bénédiction du Président du FLN, Chadli BENDJEDID.

Depuis, même " les Yahiaoui, Bouteflika, Bouhara et autres Messadia en passant par les Taleb Ibrahimis après avoir, durant plusieurs semaines, tenté de faire plier le Secrétaire Général du CC du FLN ( Mr MEHRI), sont rentrés de nouveau dans les rangs et semblent avoir mis en sourdine leurs velléités revendicatrices et à se mettre sur la "touche".

Bien soulagé de ses luttes internes en attendant de se resouder totalement, le Parti F.L.N. s'attèle désormais à mieux se structurer et à remplacer les figures qui ont occasionné sa faillite dans le (récent) passé. Et s'il parvient à pousser ces transformations jusqu'au sommet en déboulonnant les apparatchiks repris de magouilles, le F.L.N. pourra alors récupérer la confiance de sa base et un crédit dilapidé en 26 ans de gestion catastrophique.

Ainsi par la mini-révolution opérée depuis juillet 90 dans les instances de base, le F.L.N. peut se targuer d'avoir réussi là où il éprouvait auparavant des difficultés à savoir s'assurer des adhésions massives, de jeunes en particulier : même certaines de ses "brebis perdues" qui ont été portées aux Assemblées Populaires Communales ( A.P.C ) sous l'étiquette "des Indépendants" commencent à regagner le bercail.

Ce retour pose sans doute un problème de morale, car il reflète un abus de confiance de la part de ces élus à l'égard de leurs électeurs, mais démontre en revanche la renaissance du F.L.N., un F.L.N. que les partis dits démocratiques et même une partie de la mouvance islamique n'excluent pas dans les futures alliances qui se dessinent en perspective des prochaines législatives.

Dans le paysage politique algérien en gestation et qui prendra réellement forme après les prochaines consultations législatives prévues en Juin 91, le F.L.N. revitalisé pourra grâce aux réformateurs, s'affirmer de nouveau comme Parti des Algériens, soucieux de préserver l'héritage de la Révolution du 1er Novembre tout en militant pour la consolidation d'une nouvelle société démocratique basée sur les réformes politiques et économiques engagées par le Gouvernement -F.L.N. contre vents et marées.

-----

.../...

#### 4. Les Elections législatives de Juin 1991.

Il vous souviendra que dans mon Rapport semestriel (Janvier-Juin 1990), j'avais indiqué que le F.I.S. avait, après sa brillante victoire aux élections communales et départementales de Juin 1990, exigé l'organisation des élections législatives anticipées, faute de quoi, il appellerait le peuple à descendre dans la rue pour obliger le Président Chadli à respecter le vœu populaire qui avait sanctionné le pouvoir actuel du F.L.N. lors des dites élections communales et départementales.

Dans sa déclaration aux députés, à l'occasion des festivités ayant marqué l'anniversaire du 5 Juillet dernier, le Chef de l'Etat Algérien avait laissé entendre que ces élections anticipées pour renouveler l'Assemblée Populaire Nationale (A.P.N.) se feraient au moment qu'il jugera opportun à une date qui arrangerait tout le monde, c'est-à-dire l'ensemble des formations politiques mais aussi et surtout l'électorat lui-même qui a besoin du temps nécessaire pour réfléchir sur les programmes qu'on lui soumet, loin de toute pression car de ses choix dépendra l'avenir de toutes les formes qu'on lui propose voire de la démocratie que l'Algérie entend faire régner chez elle après tant d'années de monolithisme politique qui a souvent favorisé l'émergence d'une médiocratie qui s'est érigée en conscience nationale au détriment du dialogue et de l'imagination.

Depuis cette déclaration, il s'est passé des moments de multiples spéculations qui ont nourri fausement le débat politique jusqu'au 27 Juillet 1990, date à laquelle le Président Chadli BENDJEDID a informé le Conseil des Ministres de sa décision de fixer la période des élections législatives anticipées dans le courant du 1er Trimestre 1991.

Alors que tout le peuple algérien fixait les yeux sur cette échéance qui attendait pourtant d'être plus clarifiée par la fixation d'une date du déroulement de ces élections, voilà que de nouveau le Chef de l'Etat déjoue les manèges en fixant un nouveau terme des consultations législatives anticipées, en l'occurrence le mois de Juin 1991.

N'empêche que la tenue de ces premières élections législatives pluralistes suscite toujours des commentaires et beaucoup d'intérêt de part et d'autre, même si pour l'instant on ne connaît pas encore le mode de scrutin qui sera retenu et encore moins la date de leur déroulement.

Mais d'orès et déjà, les partis politiques ont déjà entamé leur campagne et la plupart d'entr'eux s'insurge contre la démission et la compromission dont a fait preuve les structures étatiques lors des dernières élections et exigé toutes les garanties pour que le prochain scrutin se déroule dans des conditions acceptables.

C'est cependant, soucieux de cette grande préoccupation de garantir le bon déroulement de ces prochaines élections législatives que le Président de la République Algérienne a chargé le Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre aux citoyens d'exercer dans les meilleures conditions leur droit fondamental de choisir leurs représentants.

Du côté du Ministère de l'Intérieur, on affirme que toutes les conditions matérielles ont été prises pour que ces élections législatives se déroulent normalement. L'on rassure même audit Ministère que l'Administration ainsi que ses services locaux seront au rendez-vous avec ces élections quelle que soit la date que le Président de la République aura fixé.

C'est ainsi que par exemple 15 millions de nouvelles cartes d'électeurs vont pouvoir être distribuées suite à la révision des listes

.../...

électorales effectuée au lendemain des élections communales du 12 Juin 1990.

Sur ce point, le Ministère demande à chaque citoyen de ne pas hésiter à demander s'il figure sur les listes d'électeurs et de le vérifier par lui-même. De même, les partis politiques devraient à leur tour attirer l'attention de leurs militants sur cet aspect du devoir électoral.

C'est aussi, indique le Ministère de l'Intérieur, un moyen de contrôle par les partis politiques du travail de préparation matérielle des élections.

Sur ce point certains partis politiques n'hésitent pas à mettre en doute la neutralité de l'Administration et l'invite à être en mesure d'assurer la sérénité et la sécurité du déroulement des opérations de vote.

Il est à cet égard intéressant de faire noter que les partis dits démocratiques semblent davantage préoccupés par le fait qu'aujourd'hui la "majorité des communes sont entre les mains du F.I.S.". Ce qui aurait pour effet selon un Leader d'un de ces partis, de "gêner la régularité du vote".

Le Président du R.C.D. ( Rassemblement pour la Culture et la Démocratie ), le Dr Saad SADI, va plus loin puisqu'il croit que le Gouvernement actuel n'est pas en mesure d'organiser ces élections, que ce soit en phase préparative qu'en cours de déroulement. Et d'enchaîner en disant que tout concourt à justifier la proposition pour la "création d'une commission nationale des élections" composée de représentants de partis politiques et de certaines personnalités.

Cette commission aurait pour mission de superviser et de contrôler le déroulement du vote afin d'éviter d'aboutir à un scrutin, discutable. Ce qui, dès lors, laisserait la porte ouverte à l'aventure (la guerre civile), renchérit le Dr SADI.

Pour éviter une telle éventualité, la tenue d'une Conférence Nationale des forces de l'opposition a été proposée par un autre parti politique afin d'arrêter une position commune du calendrier et des conditions de déroulement de cette importante échéance électorale.

Pour le F.L.N. dont la position est exprimée à travers la mise au point du Ministère de l'Intérieur, cette contestation du rôle de l'administration par les partis dits de l'opposition est à mettre sur le compte de la méconnaissance de la loi par ces partis. Il est en effet normal que des tribunaux se déclarent incompétents quand ils sont saisis par les partis suite à des irrégularités ou en cas de fraudes. Seules les commissions électorales sont habilitées à statuer dans de tels cas et le contrôle est avant tout l'affaire de tous.

Mais le meilleur moyen de contrôle est avant tout la présence des représentants des Partis sur les lieux de vote comme le prévoit la loi.

Quant au Front Islamique du Salut (F.I.S.), son leader Cheikh Abassi MADANI, se pose la question de savoir de quelle opposition il s'agit en s'adressant aux partis qui se donnent l'étiquette de partis d'opposition. Car pour le porte-parole du F.I.S., à l'exception du F.I.S. et du F.L.N., "les autres formations ne sont pas véritablement des partis politiques".

C'est d'ailleurs, contre une telle prise de position que certains partis "de l'opposition démocratique" sont convaincus que ce ne sont pas tous les partis qui acceptent les règles du jeu du pluralisme et

.../...

qu'il y a des formations comme justement le F.I.S. qui déclarent ouvertement leur opposition à la démocratie et qui veulent instaurer un Etat totalitaire et anti-démocratique.

Pour d'autres partis de l'opposition démocratique, les forces de l'opposition devraient envisager dès maintenant, toutes les possibilités d'une double alternative au pouvoir sortant ( F.L.N.) et aux adversaires de la démocratie ( F.I.S.).

L'on parle même d'une certaine alliance en gestation en perspective des prochaines élections législatives, alliance qui pourrait regrouper notamment les partis suivants :

- \* Le Front des Forces Socialistes (FFS) d'AIT AHMED
- \* Le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) du Dr Saad SADI
- \* Le Mouvement pour la Démocratie en Algérie (MDA) de BEN BELLA avec comme objectif de gagner les élections législatives de Juin 91 et de poursuivre leur alliance en vue de présenter un candidat unique aux prochaines élections présidentielles de 1994 si dans l'intervalle des élections présidentielles ne sont pas organisées.

Ces partis miseraient sur un candidat potentiel et susceptible de remporter les élections en l'occurrence l'actuel Président du R.C.D, Dr Saad SADI, médecin de 43 ans qui vient par ailleurs d'être consacré "l'homme politique de l'année 90" en Algérie par le quotidien algérien "le soir" " qui a effectué pendant 2 mois à travers l'Algérie un sondage à cet effet.

Notons que derrière le Dr SADI, viennent dans le même sondage successivement, MM. Mouloud HAMROUCHE, Cheikh Abassi MADANI, Ahmed BEN BELLA et Aït AHMED respectivement actuel Premier Ministre, Président du FIS, ancien Président de la République et Président du MDA et Président du FFS.

Comme on peut le constater, l'enjeu des prochaines élections législatives en Algérie est de taille. Tout porte à dire que ce scrutin, qui permettra de renouveler l'actuelle Assemblée Nationale Populaire élue en 1987 par une liste unique du Front de Libération Nationale (FLN - ex-parti unique) et qui sera le premier scrutin pluraliste de l'Algérie depuis 1963, fournira aux différents partis l'occasion de " se compter et de mesurer leur influence électorale réelle".

L'importance de ces élections pour l'avenir du processus démocratique et pour le pays tout entier est telle que personne "ne peut se permettre de négliger le moindre détail".

Comme déjà signalé, la campagne électorale bat son plein avant même d'être fixée; la bataille s'annonce donc très dure et pleine d'embûches que les observateurs s'accordent à dire que l'issue de ces élections scellera pour toujours le destin politique de l'Algérie des années 2000 et que pour cela le pouvoir actuel doit jouer son va-tout pour le "rendez-vous démocratique" de cette décennie et du prochain siècle n'échappe pas au peuple algérien. Affaire à suivre donc dans les tout premiers jours de 1991.

##### 5. Mouvement Islamique en guerre de tendances.

Guerre de tendances ou turbulences chez les islamistes, qu'importe, ce qui est certain c'est que depuis quelques mois la mouvance islamique connaît des dissensions en son sein que d'aucuns attribuent à l'appétit politique de la part des chefs des diverses tendances et ce, à l'approche des élections législatives prévues, comme déjà dit, vers Juin-91.

Il faut remonter à plusieurs années en arrière pour connaître les tendances islamistes en Algérie, toutes réunies dans la " Ligue

.../...

de la Daawa (Appel) Islamique" présidée par Cheikh SAHNOUN.

Plusieurs courants islamistes se sont ainsi formés au sein de la Ligue de la DAAWA dont le courant IRCHAD WAL ISLAH (orientation et réformes) de Cheikh Mahfoud NAHNAH, le courant Front Islamique du Salut (FIS) de Cheikh Abassi MADANI et le courant Ibn Badis ou Algérianiste de Cheikh DJABALLAH.

Tous ces responsables islamistes ne cessent de se disputer le leadership du pouvoir de l'Islam sur le plan national en Algérie et une démarcation à grande vitesse a été réalisée par le courant FIS en optant pour faire ouvertement de la politique après l'adoption de la Constitution Algérienne de Février 1989 qui a ouvert la porte à la création de plusieurs partis politiques.

Premier Parti islamiste à être reconnu officiellement, le FIS en a profité pour s'implanter solidement dans le pays ayant comme avantage de rallier à lui tous ceux qui se réclamaient d'islamistes à qui il était promis la victoire et la prise du pouvoir en vue d'instituer une République Islamique en Algérie.

Avec la victoire éclatante du FIS aux élections communales du 12 Juin dernier, l'ascension d'Abassi MADANI a plus qu'inquiété les responsables des autres courants islamistes qui craignent d'être dépassés par le courant FIS recroquevillé qu'il est dans des démarches très partisans et étroites aggravées par des incidents violents et l'intolérance dont ont fait montre les militants du FIS avant et après les dites élections de Juin 90 ainsi que les bavures que ses élus ne cessent de commettre dans leur administration au risque de jeter un discrédit préjudiciable à la cause prônée par tous les islamistes.

Il fallait donc mettre un terme à cette situation. D'où la naissance des dissensions au sein de la mouvance islamique algérienne et l'apparition des tiraillements d'une telle gravité que désormais l'on assiste à une décantation publique de toutes les principales tendances qui ont opté pour faire cavalier seul soit en tant que "partis politiques" soit en tant qu'"associations de bienfaisance".

Mettant ainsi à nu ses graves divergences, la mouvance islamique se trouve maintenant confrontée à une prolifération de partis se réclamant de l'Islam au risque de se présenter en ordre dispersé lors des prochaines élections législatives avec comme conséquence prévisible d'affaiblir les chances du principal parti islamiste - le FIS - de gagner tout haut ces consultations à l'instar de celles de Juin 1990, qu'il avait remportées avec plus de 55 % des voix.

Ainsi depuis que le FIS a refusé d'adhérer à l'appel de Cheikh Mahfoud NAHNAH pour une Alliance Islamique Nationale avec comme explication tirée des paroles du Prophète qu'il ne faut pas "d'alliance en Islam ...", nous assistons à l'émergence de nouvelles associations politiques se réclamant de la mouvance islamique parmi lesquelles celle que vient de créer justement Cheikh Mahfoud NAHNAH pour s'interposer entre le FIS et les forces laïques qui s'opposent à la mouvance islamique et ce en vue d'arriver à une solution islamique des problèmes actuels de l'Algérie en tenant compte des lois et du changement pour lequel lutte le peuple algérien;

Contrairement à Cheikh Abassi MADANI qui n'exclut pas l'utilisation de la force populaire comme moyen de conquérir le pouvoir, Cheikh Mahfoud NAHNAH plaide pour l'adoption de la modération et du dialogue entre les citoyens et de la considération pour la femme en lui permettant de participer à la réalisation du projet civilisationnel islamique global.

Ce nouveau parti politique que vient de fonder Cheikh Mahfoud NAHNAH est dénommé " Mouvement de la Société Islamique" et se propose de coopérer avec l'ensemble des courants politiques ayant des principes et des objectifs communs visant à édifier un Etat Islamique.

Le Mouvement de la Société Islamique repose en outre sur le principe de justice et d'égalité et insiste sur la nécessaire ouverture sur le monde. Il se caractérise par la sagesse, la pondération et l'efficacité dans le respect des intérêts supérieurs du pays.

Il s'agit en fait d'un "camouflet" à peine voilé infligé à Cheikh Abassi MADANI par Cheikh Mahfoud NAHNAH qui cependant n'a pas cessé de nourrir l'espoir de voir le FIS se ressaisir, voire de se racheter s'il est vraiment déterminé à réagir de concert avec les autres forces (modérées) de la mouvance islamique pour contrecarrer rapidement les desseins des rassemblements et autres forums dits laïcs ou jugés tels et pour proposer en définitive une liste commune aux prochaines élections législatives; une échéance capitale dans la stratégie de la prise du pouvoir par les islamistes.

A côté de cette organisation politique de Cheikh Mahfoud NAHNAH, il y a également le parti dit "Mouvement AN-NAHDA Islamique" (MNI) présidé par Cheikh DJABALLAH qui déclare que son parti est un prolongement historique du mouvement islamique algérien, qu'il ne partage pas les positions du FIS et qu'il est prêt à adhérer à l'Alliance Islamique Nationale pronée par Cheikh Mahfoud NAHNAH.

Bref, nous assistons à une bipolarisation des sensibilités politiques islamiques avec d'un côté, le FIS encore puissant et dominateur, à la tête de la majorité des Assemblées Populaires Communales (APC) et des Assemblées Populaires des Wilaya ( APW ) et de l'autre, une alliance, large et ouverte, d'associations religieuses, culturelles et partis politiques de tendance islamique chapeauté par "El Irchad Ouel Islah" de Cheikh Mahfoud NAHNAH et qui a pour principaux alliés Cheikh Abdallah DJABALLAH, Président du Mouvement AN-NAHDA Islamique, jeune prédicateur Constantinois et étoile montante des Leaders politiques islamistes algériens (modérés) ainsi que Cheikh BENMOHAMED très influent dans les milieux universitaires et intellectuels, également d'origine de l'Est algérien comme Cheikh DJABALLAH.

Il est dès lors évident qu'avec l'émergence de ces nouveaux partis islamistes et surtout du parti de Cheikh M. NAHNAH, la balle se trouve maintenant du côté de la tendance FIS d'Abassi MADANI qui se voit obligé de "batailler" car ne pouvant plus s'imposer comme unique alternative islamique et doit ainsi jeter un regard sur ses flancs. Ce qui évidemment pourrait bien arranger le camps ds autres partis "laïcs" dits démocratiques qui tiraient avantage de ces dissensions chez les islamistes pour grignoter le moment venu sur leur électorat.

Quant à la base militante des islamistes, "il est à craindre que les tiraillements et les déchirements de cette base très volontariste n'aillent jusqu'à provoquer des incidents plus graves que par le passé et exacerber les relations entre les deux tendances".

Quoi qu'il en soit c'est un nouveau phénomène intéressant qui se produit sur la scène politique intérieure de l'Algérie, à savoir le pluralisme en Islam qui se renforce et se met sur les rails de la démocratie.

.../...

CONFIDENTIEL

Décidément la politique intérieure algérienne n'aura cessé de surprendre et au moment où la bataille électorale s'annonce très chaude, le FIS qui croyait facile son entrée en lice, se voit désormais contraint de batailler non plus contre les forces laïques et communistes, mais aussi sur son propre terrain islamique, sur lequel il est maintenant bousculé par la tendance NAHNAH qui n'arrête pas de le conquérir au fil des jours.

#### 6. L'Algérie face à son identité.

L'Algérie des années 90 continue à faire face à une crise multidimensionnelle (politique, économique, sociale, culturelle, de confiance, ...) à tel point que l'Algérien éprouve aujourd'hui du mal à se reconnaître, habitué qu'il est à nager au milieu d'un fleuve à plusieurs affluents qui ont pour nom l'Islam, l'Arabe, le Français, le Tamazight (Berbère) sans oublier la particularité de son pays qui est à la confluence des courants différents de par sa situation géographique c'est-à-dire pays en face de l'Europe et "en avant de l'Afrique" ou plutôt à la fois pays africain, arabe et méditerranéen en face de l'Europe.

Cette crise de l'identité algérienne, à savoir cette difficulté de l'Algérien à se reconnaître au milieu de ces courants différents qui nourrissent et enrichissent son pays, vient d'être accentuée par la récente adoption par l'Assemblée Populaire Nationale (APN) de la loi sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe en Algérie, loi qui a suscité un tollé général dans le pays comme à l'extérieur (en France particulièrement).

Cette loi qui attend sa promulgation par le Président de la République, comprend six grands chapitres où il est question de dispositions générales, légales, transitoires et finales, du champ d'application et des instances d'exécution et de suivis.

De l'avis du législateur (L'APN) algérien, cette loi constitue une plate-forme juridique, à même de promouvoir la langue nationale dans les domaines non-encore explorés par le caractère arabe, notamment les secteurs de la formation et la recherche au moment où l'administration, champ privilégié, est tenue d'ouvrir largement ses portes.

Il est désormais fait obligation à toutes les administrations publiques, les instances, les entreprises et les associations de tous genres d'utiliser exclusivement la langue arabe dans leurs activités en matière de gestion et de relation.

Les concours d'entrée aux administrations et entreprises se feront désormais en arabe. Tous les documents officiels, les rapports et procès-verbaux seront rédigés en arabe et il est interdit d'utiliser toute langue étrangère dans les réunions et débats.

En matière de relations extérieures, domaine relevant de la souveraineté nationale, les conventions et divers accords seront rédigés en arabe, langue officielle originale, selon la nouvelle loi.

Au niveau de la presse et de l'information, l'exclusivité a été donnée à la langue arabe dans l'audio-visuel au sein de la télévision notamment, appelée désormais à arabiser toutes ses émissions, les tables rondes, les déclarations, ... Ce qui n'a pas empêché des grincements de dents de la part de certains membres du Parlement Algérien qui ont demandé en vain de prendre également en compte les dialectes locaux (langues populaires). Ce monopole linguistique sur la télévision a été largement combattu lors des

.../...

débats sur le projet de la loi à l'Assemblée.

Toujours selon la même loi, les films et les documentaires cinématographiques doivent "parler en arabe". Des opérations techniques de doublage et de traduction doivent être entreprises aux termes de ladite loi qui institue par ailleurs l'arabisation de l'environnement à savoir l'affichage, les panneaux indicatifs, la publicité...

Les dispositions transitoires sont par contre "plus souples" et l'application dans certains secteurs est assortie de délais allant jusqu'en 1997 pour l'université dans ses filières techniques et technologiques.

Cette nouvelle loi imposant l'arabisation totale, immédiate, systématique et à outrance de la société algérienne jusqu'ici caractérisée par sa diversité linguistique et culturelle a donc suscité un tollé général et des réactions de protestations voire de refus (de cette loi) ont immédiatement surgi de tous les milieux algériens tant intérieurs qu'extérieur surtout francophones et berbères pour la condamner sans ambages.

Les leaders des partis politiques se sont levés pour fustiger cette loi dont le seul mérite est de "diviser le peuple algérien".

Le rejet de cette loi par la plupart des partis politiques algériens est davantage motivé par des raisons politiciennes dans la mesure où le sujet en l'occurrence "la langue" aurait dû mériter un plus large débat, un débat s'il faut "national" auquel toutes les sensibilités politiques et toutes les composantes de la population algérienne auraient été associées.

Mais au lieu de cela, l'Assemblée Nationale dont les membres sont issus d'un seul parti, le FLN qui depuis la nouvelle constitution (de Février 1989) n'est plus seul sur la scène politique algérienne, a non seulement passé outre cette réalité mais aussi a ignoré l'existence du Gouvernement qui n'a pas été officiellement associé à l'élaboration de cette loi dont l'initiative revient exclusivement aux honorables députés.

Ce qui n'a pas empêché à une centaine de députés sur les 294 que compte l'Hémicycle algérien de boycotter le vote de cette loi qualifiée de "contraire à la démocratie" et de demander tout haut que la question des langues soit réinscrite à l'ordre du jour de l'APN.

L'on ne cesse, depuis l'adoption de cette loi sur la généralisation de la langue arabe, de décrier l'excès de zèle et le manque de tact des députés ainsi que le peu de cas qu'ils font ces derniers temps des diverses sensibilités, notamment politiques qu'ils auraient dû normalement consulter pour éviter la division du peuple algérien sur des questions d'intérêt vital.

Comment en est-on arrivé là ? Il y a lieu de remarquer que le problème de la langue arabe est "théoriquement réglé, du moins censé l'être". La généralisation de l'utilisation de la langue arabe est effectivement un acquis en Algérie. Seulement le malheur a fait que la politique d'arabisation, qui a en réalité, 28 ans d'âge, n'a jamais donné les résultats escomptés. Cette "arabisation au rabais" est à placer dans son contexte c'est-à-dire dans un pays dépossédé de sa langue, de ses traditions, de son économie (entendez ici par le colonisateur français) et dont les élites ont été majoritairement formés en français.

Dans ce seul point de vue, la généralisation de la langue arabe, sans discernement, ni moyen, peut ralentir un développement économique dont on a surtout besoin qu'il se renforce. Or sur le plan économique les conséquences de généralisation si jamais elle devait être ratifiée par le Chef de l'Etat Algérien, risquent d'être très lourdes voire catastrophiques.

.../...

ques dans la mesure où il faudra prévoir le recyclage systématique et radical endéans un laps de temps dans les entreprises, les banques, les administrations, ... qui toutes fonctionnent justement en français sans oublier le coût des équipements nouveaux à acquérir dans le cadre de ce recyclage qui à l'échelle nationale va causer d'énormes difficultés financières au budget de l'Etat et des entreprises et autres services concernés par l'application de cette loi.

D'aucuns se posent ainsi la question de savoir si l'on a conçu un plan de financement, une étude de faisabilité ou du moins ne serait-ce qu'un exercice de simulation pour voir où cela va mener l'Algérie!

Rien de tout cela n'a été fait. Ce qui révèle le degré de maturité de cette proposition de loi. Cette perte de temps et cette immaturité de conception va directement se répercuter sur le niveau de production des biens, des capitaux comme des services, indique t-on dans les milieux étrangers et diplomatiques, interlocuteurs des algériens.

Bref sur le plan de la gestion et de l'information économique, c'est le facteur "temps" et le critère "opérationalité" qui amènent finalement les opérateurs à relever que la généralisation de la langue arabe posée aujourd'hui, en décembre 1990, est un anachronisme.

Certains même vont jusqu'à la qualifier de manifeste politique délibérément développé à contre-courant des réformes. D'autres estiment par contre qu'il ne s'agit que d'un missile tiré presque bêtement sans objectif précis et sans aucune conséquence dangereuse.

Sur le plan politique, cette loi vient mal à propos c'est-à-dire au moment où les algériens essaient de vivre enfin dans une société algérianisée sans amputations, réconciliée avec ses multiples facettes, au moment où tout un chacun, où le peuple algérien s'exerce à appréhender avec équité et sans passion sa richesse culturelle et sa réalité linguistique, bref non identité, voilà que c'est ce moment précis que les "soit-disants élus de ce peuple" le replongent dans l'époque navrante où les pinceaux de l'intolérance, de la revanche et de la bêtise s'étaient mis à éborgner les murs, les plaques et les enseignes qui avaient le culot de parler deux langues, voilà qu'ils ravivent en lui l'époque innommable où le droit était dénié (par exemple) à un citoyen berbère-phone de se défendre (dans sa langue berbère) devant les tribunaux".

"La langue arabe n'est contestée par personne en Algérie, ni entravée par personne. Quant à son état d'arriération et son inefficacité, il convient de les chercher dans des causes objectives au nombre desquelles figurent sans doute ces hommes et ces institutions qui croient qu'on peut développer et faire aimer une langue par des lois et des décrets, par la haine et par la répression des autres langues".

"Si tout ce que les Algériens ont pu donner au monde à un moment donné est né de la symbiose des génies berbère et arabe, si la dialectique entre ces deux éléments a été une dialectique d'interpénétration, de la fécondation et de complémentarité, l'idéologie qui a commandé l'Algérie à partir de 1962 a glorifié et sacralisé l'arabe et nié purement et simplement et catégoriquement tout ce qui est berbère. Elle a instauré entre les deux langues et les deux cultures un véritable rapport dominant-dominé, avec tout ce que cela pouvait engendrer comme rancœur, mépris, extrémisme et haine de part et d'autre".

C'est pourquoi la loi sur la généralisation de langue arabe en Algérie vient à ne point nommer raviver ces mêmes ressentiments. Cette loi, qualifiée elle-même "d'extrémiste et d'intolérante", ne fait en réalité que s'inscrire "parmi d'autres extrémismes et d'autres intolérances qui menacent de nous régir et nous régissent déjà": ce sont des extrémismes et des intolérances préparés par 26 ans d'une pratique politique faite d'hé-

gémonie, d'exclusion et de négation", note-t-on dans les diverses réactions algériennes suite à l'adoption de cette loi sur l'arabisation totale avant 1992.

Cette loi est fortement dénoncée par les berbérophones comme conçue en vue d'étouffer la langue et l'identité amazigh (berbère). Ces berbérophones ne placent leur espoir qu'au Président de la République à qui un appel est adressé pour qu'il ne promulgue pas cette loi qu'ils traitent de "sectaire et d'antidémocratique", car en choisissant de l'entériner, le Président Chadli risquera de se voir dans le même panier que ceux qui "manigancent les troubles sociaux" qu'une telle loi pourrait causer en Algérie à l'instar du printemps kabyle d'Avril 1980, qui est encore frais dans les mémoires.

Du côté des médias, ils sont presque unanimes pour dénoncer cette loi dans ce qu'il renferme comme nuisible à savoir, le refus du droit à la différence, l'exclusion, la marginalisation qui sont les pires expressions de l'intolérance d'où qu'elle vienne.

L'étonnement est total quand "des parlementaires à l'esprit chagrin refusent par excès de zèle à des algériens le droit de s'exprimer dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux, n'est-ce pas là aussi un acte d'inclusion" souligne-t-on dans les milieux des médias? Ce n'est certainement pas rendre service à l'arabisation quand on fait appel à la contrainte et à la coercition pour généraliser son usage. C'est aussi priver la langue arabe de toutes les possibilités d'enrichissement par les apports du patrimoine national et des langues étrangères : la tentation au repli sur soi ne peut qu'être fatale pour la société entière. L'Algérie s'est historiquement et fièrement toujours caractérisée par la diversité linguistique, culturelle et confessionnelle. Ce qui, en aucun cas n'a jamais constitué un danger, au contraire : les exemples abondent pour prouver que l'Algérie a su en tirer grand profit.

Cette arabisation à outrance de la société algérienne ne préoccupe pas seulement les algériens mais aussi les pays étrangers et plus particulièrement la France et les autres pays francophones dont le Rwanda qui jusqu'ici faisaient de leur coopération culturelle grâce à l'utilisation du français, un motif de renforcement des relations qu'ils entretiennent avec l'Algérie.

L'Algérie universelle gagnerait beaucoup en laissant une porte ouverte à cet important aspect de la question ou du moins en prenant des mesures appropriées pour sauvegarder cette coopération culturelle avec les pays francophones surtout d'Afrique subsaharienne qui jusqu'à maintenant envoient leurs ressortissants se former en Algérie : question importante à suivre.

## 7. L'Algérie et le phénomène de la rue .

Depuis que le vent du pluralisme (politique, syndical, idéologique ...) souffle sur l'Algérie, un phénomène nouveau s'est déclenché et s'est désormais imposé comme le principal moyen d'expression populaire dans un pays où le processus démocratique tatonne encore, car à ses débuts : il s'agit du phénomène de "la rue", phénomène dont le développement est lié à l'évolution politique et socio-économique de la société algérienne depuis les événements sanglants d'Octobre 1988.

C'est ainsi que la rue sert actuellement de lieu privilégié pour manifester ses idées, ses problèmes quotidiens, ses opinions politiques, ses revendications socio-professionnelles et ce qu'il faut noter d'important c'est que ces manifestations se déroulent sans contrainte aucune de

.../...

la part des services de sécurité comme c'était le cas avant les événements d'Octobre 88 qui eux-mêmes, furent sérieusement réprimés.

Au cours de 1990, la rue a constitué le forum privilégié d'expression pour les partis politiques, pour les grévistes de tous bords, sans parler des marches organisées pour soutenir l'Irak et le Président Saddam Hussein ainsi que le peuple palestinien.

Nous avons assisté ces derniers mois à des rassemblements, des marches et des meetings qui se sont succédés à travers tout le pays et plus particulièrement à Alger où chaque week-end s'organisent des marches populaires dont les mots d'ordre scandés s'articulent généralement au tour du soutien au Gouvernement de Mr Mouloud HAMROUCHE et à son programme de réforme, la dénonciation de la violence sous toutes ses formes ainsi que des entraves à la démocratie, ...

A l'issue de ces marches, des motions sont généralement remises aux autorités nationales ou locales dans lesquelles les manifestants attirent leur attention sur les problèmes du moment qui les préoccupent tels que : la dégradation du pouvoir d'achat, le chômage en général et chômage des jeunes en particulier, la crise du logement, l'éducation, l'intolérance et la violence, le non-respect des libertés individuelles et collectives, les bas salaires et autres problèmes sociaux et socio-professionnels dans le cas des grèves des travailleurs.

Pour l'instant, les manifestations de rue sont souvent organisées par les différents partis politiques qui se disputent le terrain électoral en prévision des prochaines élections législatives.

Dans ces manifestations, le pouvoir actuel est le plus visé dans les critiques formulées par les militants des partis d'opposition.

La dernière manifestation en date et de loin la plus importante et impressionnante jamais enregistrée dans l'histoire de l'Algérie est celle qui a été organisée le 27 Décembre 90 par le Front des Forces Socialistes (F.F.S.) de Hocine Aït AHMED et qui a rassemblé environ 500.000 de personnes venues s'exprimer contre l'intolérance politique et religieuse, le chômage, la vie chère, l'arabisation "au rabais" de l'Algérie.

D'après Mr Aït AHMED, la marche du 27 Décembre 1990 était initialement conçue comme une réplique aux "forces obscurantistes" et destinée à montrer qu'il existait "des forces démocratiques luttant pour une Algérie fraternelle et humaine" et qu'il y avait "une autre option politique en Algérie que le Front Islamique du Salut (FIS)".

Il en a profité pour critiquer la loi sur la généralisation de la langue arabe en disant qu'elle menaçait "la paix civile" et tendait à "étouffer le droit à l'expression" fraîchement acquis en Algérie.

Ce grand rassemblement, qui a emprunté la route menant d'Alger-centre à la Présidence de la République a une fois de plus montré la capacité de mobilisation du FFS, parti qui, à l'instar du FIS, est surtout implanté dans les quartiers populaires des grandes villes et qui, aux dires des milieux algériens, comptent parmi les grands partis, favoris des prochaines élections législatives.

C'est ce même parti FFS qui avait appelé au boycott des dernières élections communales et départementales, boycott qui avait été largement suivi comme déjà signalé plus haut.

Pour Aït AHMED, le rassemblement des démocrates contre ce qu'il qualifie de "forces fascistes" intégristes, est la principale mission qu'il a assignée à son parti afin de sauvegarder la laïcité et renforcer l'enracinement de la démocratie en Algérie. De même la défense de la diversité

linguistique et culturelle, constitue l'autre cheval de bataille de Mr AÏt AHMED et de son parti, qui est solidement enraciné et implanté en Kabylie qui lutte farouchement pour la reconnaissance officielle de la langue et de la culture berbère sur le plan national.

La rue est donc devenue en Algérie une force voire un autre pouvoir sur lequel il faut désormais compter pour faire passer un message au peuple algérien dans le cadre des activités des partis politiques ou des revendications diverses et des motions de soutien ou de contestation dans le respect de la loi.

Le temps des marches de soutien à sens unique (pour le FLN et son Gouvernement) est résolu en Algérie pluraliste.

#### 8. L'Algérie et ses scandales politiques.

L'année 1990 aura été une année également marquée par des scandales politiques sur un fond financier qui risquent d'éclabousser des grosses têtes dans l'hierarchie du pouvoir algérien.

Il s'agit en fait, des affaires de corruption qui mettent directement ou indirectement en cause des hauts responsables algériens et qui depuis le début de l'année nourrissent les manchettes des journaux tant nationaux qu'étrangers.

Parmi ces affaires de corruption il y a surtout celle dite "des 26 milliards de dollars US", celle de la Chambre Nationale de Commerce, celle des attributions illégales des terres et celle dite "du fond de solidarité".

L'affaire de 26 milliards de dollars US remonte à Mars 1990 quand l'ancien premier Ministre de Chadli BENDJEDID, Monsieur Abdelhamid BRAHIMI, a révélé dans une conférence donnée à l'occasion d'un Séminaire qui avait réuni des étudiants du monde universitaire, que des intermédiaires algériens auraient touché quelques 26 milliards de dollars US de dessous de table au cours des vingt dernières années à l'occasion de contrats passés avec des entreprises étrangères.

Cette information diversément interprétée par les autres responsables algériens n'a jamais été démentie mais plutôt atténuée par les tenants actuels du pouvoir notamment le Premier Ministre Mouloud HAMROUCHE qui a minimisé le chiffre avancé par son ancien prédécesseur en parlant d'une modique somme de un à deux milliards de dollars US qui constituerait ces dessous de table touchés pendant les 24 dernières années.

Suite aux remous que cette affaire a suscités dans l'opinion publique algérienne qui demandait entre autre que la lumière soit faite à ce sujet et que s'il le fallait des têtes puissent tomber grâce à l'intervention directe de l'autorité suprême (qui a d'ailleurs cautionné l'idée d'une enquête approfondie là dessus), l'Assemblée Populaire Nationale (APN) s'en est directement saisie pour dit-on se remonter le moral déjà au plus bas, et a décidé de constituer en son sein une commission chargée d'enquêter sur les déclarations de Mr Abdelhamid BRAHIMI et de lever le voile sur cette affaire surtout en déterminant si Mr BRAHIMI a tort ou raison.

Cette commission parlementaire formée a entendu à plusieurs reprises (à huis clos) Monsieur BRAHIMI ainsi que plusieurs hauts responsables algériens dont plusieurs ministres, le Secrétaire Général en exercice de la Présidence de la République et l'actuel Premier Ministre, Monsieur Mouloud HAMROUCHE.

Les conclusions de l'enquête de la Commission qui ont été soumises à l'APN semblent reconnaître et confirmer qu'il y a eu des pots-

de-vin, corruption (interne et externe) et détournements des deniers publics à des fins personnels sans toutefois désigner nommément les coupables dont on ne semble pas être en mesure de détecter vu l'ampleur des dossiers en cause et la longue période couverte par ce scandale.

Il s'est donc avéré que la commission parlementaire n'est pas suffisamment outillée voire compétente pour traiter comme il faut cette affaire complexe et hautement politique qui requiert plutôt l'intervention de la justice, seule garante de la vérité et protectrice des droits des personnes et des biens de l'Etat.

Les résultats de la Commission parlementaire dans cette affaire des 26 milliards ont donc déçu car quand il est question de corruption, la population attend que des noms soient cités et aucun n'est cité dans la longue suite des affaires que la Commission soupçonne d'être entachées de pots-de-vin.

La Commission s'en explique par l'impossibilité de mettre en avant des noms qui dans la suite pourraient s'avérer innocents.

Elle cite par contre des dizaines de contrats douteux qui touchent tous les domaines; alimentation, transports, construction et fait intéressant, elle énumère des dizaines d'autres contrats douteux qu'elle n'a pas pu obtenir pour les examiner.

La Commission peut néanmoins se targuer d'avoir constitué un dossier des dizaines d'affaires jugées douteuses que la justice elle-même devra d'ici peu se saisir pour les éplucher en détails, tout en laissant la porte ouverte pour compléter le dossier avec d'autres affaires louches non-encore éclaircies au niveau de la Commission parlementaire sur les 26 milliards de \$ US.

Quant à l'affaire de la Chambre Nationale de Commerce (CNC), elle porte sur une situation qui a été rendue publique vers Mai-Juin derniers dans laquelle on met notamment en cause certains chefs d'entreprises privés élus de la Chambre Nationale de Commerce pour avoir bénéficié de marchés de complaisance d'investissements ou d'AGI (autorisation globale d'importation) pour l'importation des biens d'équipements.

Parmi les malversations et les contraventions à la loi prises comme chefs d'accusation dans cette affaire de corruption à la Chambre Nationale de Commerce on note évidemment les pots-de-vin, l'utilisation de l'argent du peuple à des fins mercantiles et personnelles, l'abus de pouvoir de la part des élus de la Chambre de Commerce parmi les entrepreneurs privés, l'attribution complaisante de marchés et d'AGI pour les investissements non-prioritaires, l'importation de vieux équipements facturés comme neufs, les détournements de sommes en devises, la coopération avec les entreprises étrangères fictives.

Il s'agit aux yeux de la loi et de la morale, des pratiques illégales et qui constituent le soubassement à la situation de crise générale que vit l'Algérie d'aujourd'hui.

Lors de l'examen du rapport sur l'enquête de la Commission parlementaire ad hoc, les membres de l'APN ont mis l'accent sur la gravité des faits qui relèvent désormais du domaine de la justice étant entendu que le préjudice est porté aux biens de la collectivité et au patrimoine public.

Après l'audition et l'examen dudit rapport qui relève un nombre important de malversations dont se sont rendus coupables des entrepreneurs privés (cités nommément) et quelques fonctionnaires corrompus de la CNC, les députés algériens ont été tous d'accord pour transférer le dossier à la justice pour compétence.

.../...

Dans cette affaires de corruption, la CNC a été l'objet de très âpres critiques de la part des députés qui l'on qualifiée de tous les noms : "chambre de corruption", "instrument de destruction de l'économie nationale", ...

A la commission parlementaire qui proposait dans les conclusions de son enquête notamment de limiter dorénavant les compétences de la Chambre Nationale de Commerce au profit des banques et du Conseil de la Monnaie et du Crédit en matière d'importation, les députés algériens ont tout simplement demandé la destitution de la CNC aussitôt après que les sanctions seront prises contre les auteurs des malversations.

L'autre affaire qui a défié la chronique des médias au cours de 1990 est celle qualifiée de "Scandale des listes" des noms des attributaires illégaux des terres .

Il s'agit d'une opération déclenchée par le Gouvernement HAMROUCHE dans le cadre de la transparence devant le caractériser depuis la libéralisation politique et économique du pays engagée depuis les événements d'Octobre 1988 et l'adoption de la nouvelle Constitution algérienne en Février 1989, opération consistant à publier dans les journaux locaux les listes des personnes qui ont acquis par voie illégale des terres agricoles redistribuées après la nationalisation de ces derniers survenu du temps du régime Houari Boumédiène.

Ces attributions qui se sont dans la plupart des cas effectuées sans critères objectifs mais principalement en faveur des personnes qui n'ont rien à voir avec la terre , en occurrence des personnes qui avaient tout simplement des liens de parenté , d'amitié et autres avec des hauts responsables et des dirigeants d'alors et d'aujourd'hui, font actuellement l'objet de grande passion dans l'opinion publique algérienne à l'instar de l'affaire des 26 milliards de \$ US, si pas plus dans la mesure où la terre est partout considérée par tout un chacun comme unique richesse et racine des hommes et même comme ultime symbole.

La publication des listes des noms de ces personnes dans les journaux a constitué une grande première car elle a mis à nu ces attributions de complaisance, fruit d'un système de clientélisme politique ou familial de clanisme et de corruption qui s'est érigé en mode de vie de la part de ceux qui gouvernent le pays d'Abdelkader depuis le départ du colonisateur.

Celles parmi les autorités qui ont été citées en leur pleine qualité sur ces listes, trouvent en cela matière à crier au règlement de compte contre leur personne, contre l'armée à laquelle elles ont appartenu, contre les équipes de pouvoir dont elles ont fait partie, ...

Il y a eu par contre des banalisations de certaines listes et des déshabillages d'autres quand il s'est sans doute agi de couvrir des noms des hautes personnalités politiques algériennes, ce qui n'a pas cependant empêché le public de s'indigner face à ce double traitement.

Cette opération de publication de liste des attributions illégales de terre est interprétée différemment dans les rues comme dans les milieux officiels.

Alors qu'officiellement, elle est considérée comme une vaste opération d'assainissement et de transparence, du côté des partis d'opposition , on la qualifie plutôt d'opération électoraliste du Gouvernement Hamrouche dans la perspective des prochaines consultations législatives ou encore de lifting d'un régime qui, pour perdurer, ferait ou feindrait de faire sa toilette. Ailleurs, on parle d'opération dirigée contre

Le gouvernement Hamrouche qui donnerait ainsi au FIS de nouveaux matériaux de propagande quant à la pourriture intégrale de l'Etat.

Très politisée, cette opération dite "d'assainissement" risque d'embarrasser. Déjà l'on s'est posé la question de savoir s'il était vraiment opportun de publier ces listes !

Non répondent ceux qui se disent choqués par "cette délation dangereuse et immorale", livrant en pâture des noms de citoyens qui ne sont après tout que "des victimes" du système ou de celles, des hautes autorités concernées, qui leur ont délivré les actes d'attribution.

Oui, reprennent en chœur les paysans qui exhibent des listes des tributaires non-conformes à la loi et qui appartiennent à la "nomenklatura" financière et politique : commerçants, militaires, employés ou fonctionnaires des structures de l'agriculture et de l'administration.

Ces paysans "fellahs" exhibent même des photos des exploitations "qui s'en vont à vau-l'eau : des arbres qui dépérissent, des forages à l'abandon ... mais dont les tributaires se défendent et accusent en arguant et décrivant le refus des crédits bancaires, le marché noir, les pénuries et clientélisme dont ils sont victimes ...

L'affaire est pour le moment en veilleuse après la chaude et intense publicité qu'elle a occasionnée quand elle a éclaté et personne n'ose tirer de conclusion (jugement) tant que les listes additives attendues du Ministère de l'Agriculture ne sont pas encore rendues publiques et que l'opération proprement dite n'est pas déclarée clôturée.

Où est alors l'intérêt public suscité par la publication de ces listes?

La publication de ces listes dans la presse a suscité un intérêt particulier à double titre par le fait que les tributaires illégaux sont essentiellement des militaires retraités, des étrangers (?), des employés de sociétés nationales et curieusement une poignée d'hommes politiques de moindre envergure.

C'est dire que non seulement presque aucun nom de dignitaires en exercice ne figure dans ces listes mais aussi l'opinion reste convaincue que beaucoup de noms ont été "effacés" par ce qu'ils constituent de "gros morceaux" et que cette opération n'est qu'une mascarade destinée à sacrifier l'accessoire pour garder le principal.

Pour l'heure, l'opinion publique n'arrête pas de spéculer sur les vraies motivations qui ont guidé la publication de ces listes dans un contexte politique et socio-économique plutôt tendu. N'empêche en tout cas que l'adage ancien qui dit que "la terre appartient à celui qui la travaille" reste frais dans la mémoire de cette même opinion publique algérienne, d'où l'enjeu important de ce dossier qui va encore faire couler beaucoup d'encre et faire délier les langues dans le proche avenir.

Il y a enfin l'affaire dite "du Fonds de Solidarité", affaires qui fait suite aux révélations faites en date du 05 Novembre 1990 par l'ancien Président de la République Algérienne et actuellement Président du Parti MDA (Mouvement pour la Démocratie en Algérie) et portant sur l'existence des métaux précieux détenus à la Caserne Ali Khodja et ce, de l'indépendance jusqu'à 1985 soit pendant 23 ans.

D'après le Président Ahmed BEN BELLA, le peuple algérien est en droit de savoir la situation actuelle de ce trésor public et sa nouvelle destination depuis 1985, date à laquelle ces bijoux avaient quitté leur lieu initial d'entrepôt.

Quinze jours après les révélations du Président BEN BELLA, le Ministère de la Défense Nationale rendait public un communiqué dans lequel il donne des modifications sur les métaux précieux qu'il détenait.

Dans ce communiqué, le Ministère reconnaît explicitement que des métaux précieux se trouvaient bien à la Caserne Ali Khodja et ce, de l'indépendance jusqu'en 1985 et déclare que ces métaux précieux provenant de "dons et collectes du peuple algérien à la Révolution Algérienne", ont été regroupés à la Caserne Ali Khodja les toutes premières années de l'indépendance.

Le même Ministère précise que le Président de la République, qui détenait alors le portefeuille de Ministre de la Défense Nationale, avait en Conseil des Ministres du 10 Avril 1983, donné des orientations pour le reversement de ces fonds à la Banque Centrale.

Monsieur BEN BELLA s'adresse au Ministère de la Défense Nationale en lui demandant pourquoi dans son communiqué, il ne donne pas réponse à la question légitime que tout le monde se pose à savoir : pourquoi ces biens du peuple n'avaient-ils pas été reversés au Trésor Public avant 1985 puisque selon le même communiqué dudit Ministère, cette opération ne s'est effectuée qu'en date du 7 Mai 1985, soit plus de 2 ans après l'injonction du Président de la République et alors Ministre de la Défense Nationale.

Comment alors expliquer ce manque de diligence? Est-ce dû à l'importance du trésor, à la complexité de son évaluation ou à d'autres motifs, se demande Mr BEN BELLA ? Le Ministère de la Défense reste muet à cet égard.

Enfin le communiqué du Ministère de la Défense Nationale fait état de 5 documents annexes mais se limite à leur simple énumération sans en divulguer le contenu.

D'après le Président BEN BELLA, la transparence aurait voulu que le Ministère de la Défense Nationale communique l'état descriptif des métaux précieux en question après l'opération de regroupement en 1963 telle qu'ordonnée par la note du 1er Février 1963 ainsi que l'inventaire de ce qui a été remis à la Banque Centrale en 1985.

Pour Ahmed BEN BELLA, il ne peut y avoir d'Etat de droit ni de confiance du peuple envers les Gouvernements et les institutions si des questions aussi importantes et aussi sensibles que la gestion du Trésor Public sont occultées et laissées dans la pénombre. Ceci est encore beaucoup plus grave, lorsqu'il s'agit des dons du peuple pendant la guerre de libération nationale et après l'indépendance avec tout ce que cela entend de sacrifices.

C'est compte tenu de cet intérêt à caractère important, sensible et national de cette affaire que BEN BELLA exige haut et fort la constitution d'une commission d'enquête indépendante formée de personnalités reconnues et chargée de faire, de façon contradictoire, toute la lumière sur ce patrimoine national qu'il soit antérieur ou postérieur à l'indépendance. Il y va de l'honneur des institutions du pays, conclut-il.

A l'heure où nous en sommes, aucune réaction n'a été enregistrée de la part des autorités algériennes et l'on s'attend à ce que BEN BELLA recharge ses batteries tôt ou tard pour que cette affaire soit tirée au clair au risque de constituer un motif d'embarras pour le régime algérien déjà secoué par les autres scandales et affaires de corruption.

-----

Comme déjà signalé dans l'introduction de ce Rapport Politique, l'Algérie de 1990 a été marquée par une diplomatie tous azimuts axée sur le renforcement de la présence algérienne partout où ses intérêts l'exigent sur le plan tant bilatéral et régional qu'international.

Cette présence algérienne sur la scène politique internationale s'est surtout manifestée au cours du 2ème semestre de l'année quand il s'est agi de l'entrée en jeu du rôle de l'Algérie dans les dossiers aussi compliqués que brûlants que sont la situation au Liban, la crise au sein de la Ligue Arabe et la crise du Golfe.

Sur le plan de ses relations bilatérales avec les pays amis, l'Algérie a au cours de 1990 poursuivi de façon sélective une politique basée surtout sur des relations de coopération avec des pays qui, en filigrane, présentent une certaine rentabilité aussi bien politique qu'économique.

C'est ainsi que l'Algérie s'est beaucoup attachée à renforcer ses rapports avec chacun des pays voisins à commencer par ceux, avec lesquels, elle forme l'Union du Maghreb Arabe (UMA) en l'occurrence la Tunisie, le Maroc, la Libye et la Mauritanie, pays dont les rapports privilégiés s'expriment par la régularité des rencontres au plus haut niveau qu'ils ont entretenue tout au long de l'année sous revue sur le plan tant bilatéral que régional dans le cadre de l'UMA et arabe dans le cadre de la Ligue Arabe.

Les relations entre l'Algérie et chacun de ses partenaires dans l'UMA ne cessent en effet de se renforcer et plus particulièrement avec la Tunisie et le Maroc qui ces derniers temps multiplient les gestes de bonne volonté vers l'Algérie. Les contacts permanents et fréquemment entretenus entre Rabat, Tunis et Alger augurent bien en effet des perspectives de nouveaux horizons entre l'Algérie et chacun de ses deux voisins qui étaient jusqu'à tout récemment les plus virulents à son égard dans le dossier du Sahara Occidental.

Quant à ses rapports avec la Libye, ils restent caractérisés par la personnalité même du Président Chadli qui est le seul dans la sous-région à pouvoir contenir les fougues du Colonel Khaddafi vis-à-vis des autres partenaires de l'UMA.

Il est évident que les principaux obstacles qui à la longue risquent de porter préjudice voire de handiper la bonne direction des relations bilatérales et régionales entre les 5 partenaires du Maghreb est la fameuse question du Sahara Occidental qui continue à semer une discordance surtout entre l'Algérie et le Maroc ainsi que le mouvement des islamistes qui se trouve seulement légalisé en Algérie mais très combattu/persécuté dans les autres pays et plus particulièrement en Tunisie et au Maroc.

Pour le reste des pays voisins de l'Algérie, je veux parler du Mali et du Niger, il n'est un secret pour personne qu'à part le problème de sécurité à la frontière de l'Algérie avec ces deux pays africains du Sahel, classés dans la catégorie des pays les moins avancés et des plus pauvres dans la sous-région, rien d'autre de particulier n'est à signaler.

C'est ainsi que tout au long de 1990, le dossier qui a fait la "une" de l'actualité en rapport avec d'une part le Mali et le Niger et d'autre part leurs voisins du Nord (Algérie et Libye) est la question des Touaregs (populations nomades), qui habitent le nord de ces deux pays

à prédominance noire ainsi que le Sud de l'Algérie et l'Ouest de la Libye.

Comme déjà signalé dans ma lettre n°347/16.04.11/ALG/AP du 17 Septembre 1990, le Mali et le Niger ont eu à faire face aux incursions meurtrières menées par ces Touaregs armés par "la Libye" et bénéficiant "de la tolérance voire de la complicité (passive) algérienne" dans la mesure où ces raids touaregs empruntaient souvent le territoire algérien pour s'opérer, au Niger et plus particulièrement au Mali alors que ce dernier pays n'a pas de frontière commune avec la Libye, d'où ces touaregs sont entraînés et armés.

L'Algérie a alors tout tenté pour un règlement pacifique de la question qui commençait à prendre des proportions plutôt alarmantes et dangereuses à la fois pour les pays concernés (Mali et Niger) et les pays de la sous-région qui craignaient le déferlement de guerres ethniques alimentées à partir des voisins arabes du Nord.

La tenue du Sommet quadripartite de DJANET à l'Est de l'Algérie au début de Septembre dernier fut le résultat des efforts de la diplomatie algérienne pour réunir autour d'une même table les 4 pays de la sous-région directement concernés par cette question des populations touaregs en l'occurrence le Mali, le Niger, la Libye et l'Algérie.

Ce Sommet dont le but était de définir une stratégie commune et régler une fois pour toute la question "de la circulation des biens et des personnes entre les 4 pays riverains du Sahara, avec comme résultat immédiat la fin de la marginalisation des populations touaregs et le développement des zones frontalières qui les abritent.

En dehors de cet aspect "sécurité" dans ses relations avec le Mali et le Niger, l'Algérie considère et garde ses rapports avec les deux voisins au même niveau que ceux qu'elle entretient avec les autres pays africains du Sud du Sahara et qui sont depuis ces derniers temps davantage politiques et culturels réservant par contre la coopération économique et financière avec les pays où ses intérêts sont le mieux reflétés à savoir avec les pays arabes du Golfe ainsi qu'avec les autres pays développés.

C'est ainsi que depuis les 3 dernières années, nous assistons non sans regret à une sorte de désintéressement de l'Algérie sur les plans économique et financier vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne arguant des "difficultés économiques auxquelles elle est confrontée" au moment où ce pays s'ouvre davantage au monde occidental surtout outre méditerranéen (l'Europe des 12) intéressé par ses hydrocarbures et son gaz et se confine désormais au renforcement de ses relations avec les pays arabes du Maghreb comme du Machrek et du Moyen Orient.

Avec l'Afrique subsaharienne donc, la coopération économique et financière algérienne est au point-mort pour tous les pays confondus et l'on ne se cache plus dans les milieux diplomatiques d'Alger cette triste réalité qui à terme, risque d'aboutir à un désistement complet de l'Algérie d'une si grande région de l'Afrique qui pourtant ne cesse de manifester sa totale dévotion à la cause arabe et à la coopération arabo-africaine et dont la présence effective dans la capitale algérienne où pas moins de 20 pays d'Afrique subsaharienne sont représentés avec des Ambassades résidentes, en constitue un témoignage éloquent.

La coopération culturelle qui avait jusqu'à tout récemment constitué le fleuron des relations bilatérales entre l'Algérie et ces pays d'Afrique subsaharienne qui ont ainsi pu former un grand nombre de leurs ressortissants dans les Universités et Instituts algériens d'enseignement supérieur, n'a cessé de s'étioler jusqu'à ce qu'elle risque aujourd'hui de s'éteindre avec l'arabisation totale et systématique de l'Algérie que vient de décider l'Assemblée Populaire Nationale (APN), le Parlement Algérien, à la grande stupéfaction d'une grande partie de la population principalement les francophones et les berbères.

La coopération économique que l'Algérie avait amorcée avec nos pays dans les années 80, à savoir aux temps forts de la question du Sahara Occidental, est désormais une vieille histoire, car une page a été tournée depuis que les deux pays (le Maroc et l'Algérie) alors à côutaux tirés ont convenu de s'entendre et d'enterrer leurs querelles byzantines derrière le dos de leurs amis africains qui pourtant n'avaient rien ménagé en se rangeant du côté de chacun des deux pays. Tel est le constat amer communément vécu par ceux des pays africains qui avaient vu leurs rapports de coopération économique avec l'Algérie se développer et se renforcer au gré des fluctuations du dossier du Sahara Occidental.

L'heure est donc au désenchantement du côté africain car la diplomatie algérienne vient de prendre une toute autre orientation en virant cette fois-ci vers les cieux où la rentabilité économique est plus assurée. C'est certainement ce qui a amené l'Algérie à fermer 14 de ses Ambassades dont la plupart se trouve en Afrique Subsaharienne ainsi que 11 de ses Consultats à l'Etranger.

Il est dès lors évident que les relations entre l'Algérie et chacun de nos pays revêteront presque exclusivement le cachet politique à moins d'un évènement spectaculaire qui viendrait de nouveau du côté de notre partenaire récupérer la situation et remettre sur les rails la coopération économique.

Hormis cette note de dissonance, la diplomatie algérienne a néanmoins brillé au cours de 1990 dans d'autres régions et dans d'autres circonstances /dossiers qui ont fait la "une" de l'actualité.

C'est ainsi que l'Algérie a joué à fond un rôle déterminant dans la crise libanaise en sa qualité de membre du Comité tripartite de la Ligue Arabe dont sont également membre l'Arabie Saoudite et la Syrie et peut se féliciter d'avoir hautement contribué aux résultats combien positifs atteints jusqu'ici dans ce conflit qui est l'un des plus brûlants de la décennie qui s'achève et qui malheureusement est loin d'être définitivement réglé.

De même l'Algérie a déployé toutes les batteries de sa diplomatie pour tenter une solution négociée de la crise actuelle du Golfe.

Les multiples déplacements et le ballet diplomatique entre Alger et les autres principales capitales du monde en particulier à la fin du mois de Décembre 1990 qui a même vu le Président Chadli BENDJEDID prendre son bâton de pèlerin, témoignent à suffisance la place de choix qu'occupe dans le concert des nations la diplomatie algérienne.

S'agissant de la position de l'Algérie dans la crise du Golfe, il y a lieu de dire qu'elle repose sur le souci permanent de ce pays de ne jamais s'engager tant qu'il n'est pas assuré que la cause arabe est préservée.

C'est ainsi que dès le déclenchement du conflit Irak-Koweït, l'Algérie a rejeté l'invasion irakienne qui constitue en premier lieu une violation des principes du droit international et un précédent grave dans les relations entre pays arabes. "Sans oublier le fait que cette invasion pouvait être exploitée pour marginaliser la cause du peuple palestinien afin d'affaiblir les rangs arabes et de donner prétexte à une intervention étrangère dans la région", c'est précisément ce qui est arrivé.

Lors de la réunion ministérielle du Caire de la Ligue Arabe consacrée à la crise du Golfe, c'est l'Algérie qui a proposé qu'un appel soit lancé pour refuser catégoriquement toute intervention militaire étrangère dans la région et qu'un sommet arabe soit convoqué pour trouver une solution arabe pacifique de la crise.

.../...

Au cours de ce sommet arabe qui s'est également tenu au Caire, l'Algérie a été l'un des pays arabes qui se sont opposés à l'appel des forces étrangères dans le Golfe.

Dans la suite, l'Algérie a continué à déployer ses efforts en direction de l'Irak pour prévenir les dangers qui le menaçaient et des conséquences découlant des mesures prises à son encontre par la communauté internationale en attirant l'attention de l'Irak que son potentiel dans tous les domaines est un acquis non seulement de l'Irak mais aussi de la nation arabe et qu'il convenait de le préserver.

Par ailleurs, l'Algérie n'a cessé d'oeuvrer pour stigmatiser les conséquences désastreuses d'une guerre dans le Golfe pour la nation arabe dont les premières et les dernières victimes ne seront que les arabes.

C'est depuis le déclenchement du conflit du Golfe que tout bon observateur a constaté l'importance qu'attache l'Algérie à la question palestinienne. D'aucuns disent même que l'idée de lier le retrait irakien du Koweït à la question palestinienne aurait eu son origine à Alger. Ce qui n'étonne pas dans la mesure où l'Algérie insiste sur la défense impérieuse de la cause palestinienne qui, aux dires du Ministre Algérien des Affaires Etrangères, "demeure la cause cardinale de la Nation Arabe et la priorité de la diplomatie algérienne".

Concernant la question du Sahara Occidental, l'Algérie ne cesse de réaffirmer sa position qui découle de la fidélité "à ses engagements constants pour la consécration du droit des peuples à l'autodétermination".

L'Algérie qui reconnaît implicitement que sans le règlement du problème sahraoui, la construction du Grand Maghreb Arabe serait éphémère, reste par conséquent déterminée à contribuer à la création d'un climat sain entre les frères du Maghreb arabe en vue de réunir toutes les conditions nécessaires à la construction de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et ne ménage à cet égard aucun effort pour l'aboutissement à une solution juste et définitive de ce conflit qui oppose le peuple sahraoui au Maroc.

Cette contribution de l'Algérie consiste à soutenir constamment l'action conjointe du Secrétaire Général de l'ONU et du Président et du Secrétaire Général de l'OUA notamment en se souciant à voir l'instauration d'un dialogue direct entre le Maroc et le Front Polisario afin de faciliter la réalisation du référendum d'autodétermination libre, régulier et général sans contraintes administratives ou militaires de la part du Maroc.

Des progrès sensibles ont été effectivement notés ces derniers temps dans la voie du règlement de la question du Sahara Occidental et ce grâce aux efforts du Secrétaire Général de l'ONU et de l'action de l'OUA qui ont abouti à l'adoption en Juin 1990 d'un plan de règlement par le Conseil de Sécurité de l'ONU, plan qui préconise l'organisation d'un référendum sous les auspices des Nations Unies et contrôlé conjointement par les Nations Unies et l'OUA en vue de permettre au peuple sahraoui de s'exprimer librement, loin de toute contrainte administrative ou militaire.

Cependant et alors que ce processus de règlement de la question du Sahara Occidental était en droit de voir enfin les fruits de la lutte de libération nationale aboutir, le peuple sahraoui vient de nouveau de heurter à la fin de 1990 l'intransigeance du Maroc, qui après avoir longtemps tergiversé pour finalement accepter le référendum, prétend maintenant n'accepter l'exercice de ce droit par le peuple sahraoui que si l'opération référendaire se déroule sous son contrôle ou parle encore de référendum de confirmation.

Cette volte-face exprimée par le Roi Hassan II et explicitée dans un mémorandum de plusieurs pages remis en Septembre dernier au Secrétaire Général de l'ONU et dans lequel le Maroc remet purement et simplement en cause le difficile et laborieux échafaudage mis en place par l'ONU et

.../...

l'OUA pour permettre au peuple sahraoui de s'exprimer librement et démocratiquement sur son destin.

Pour le moment, rien n'explique l'attitude du Maroc tendant à repousser l'échéance inéluctable du référendum et qui, en désespoir de cause, a été contraint depuis maintenant deux ans de se rallier au consensus international réalisé aux Nations Unies, en acceptant une résolution qui lui recommande d'engager sans délai un dialogue direct avec le Front Polisario pour concourir à la réussite du plan de règlement de la question sahraouie.

Ce plan des Nations Unies dont les principales lignes ont été acceptées par le Maroc et le Front Polisario en Août 1988 doit être mis en oeuvre sur le terrain par Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, le Suisse Johannes MANZ qui a été désigné au début de 1990 à cette tâche avec l'assistance d'un Représentant Spécial-Adjoint et d'un groupe composé d'unités civiles, militaires et de police civile qui relèveront directement du représentant du Secrétaire Général des Nations Unies.

C'est entre autres ces dispositions que le Maroc conteste refusant de se prononcer clairement sur le retrait de ses troupes et de son administration et déclarant solennement que le référendum devrait être organisé pratiquement en collaboration étroite avec son administration et en présence d'une grosse partie de ses troupes.

Au terme de cette année 90 qui s'achève et qui promettait beaucoup pour le peuple sahraoui qui espérait enfin voir la fin de sa longue souffrance et de son exil qui dure maintenant depuis plus de 15 ans, l'on ne peut que déplorer la série de rendez-vous manqués qui ont émaillé le processus de règlement de la question du Sahara Occidental.

Depuis la réunion des notables sahraouis à Genève, suivie de l'échec pour cause de refus marocain d'un dialogue direct entre les deux protagonistes, sont intervenus des obstacles de dernière minute aux Nations Unies, obstacles qui empêchent jusqu'ici la dernière mise au point du rapport final du Secrétaire Général des Nations Unies et son adoption par le Conseil de Sécurité.

Du côté algérien l'on exprime l'espoir de voir aboutir le plus tôt les efforts du Secrétaire Général de l'ONU pour que puisse s'exercer librement et réellement le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, même si pour le moment, l'attention de la communauté internationale est focalisée par la crise du Golfe, crise dont l'une des causes essentielles est à l'instar du Sahara Occidental, l'occupation militaire d'un pays souverain. Et de le rappeler à ceux qui tentent de l'oublier que l'on a affaire à l'annexion d'un territoire qui était en voie de décolonisation.

Sur le plan régional, c'est la construction du Grand Maghreb Arabe qui a le plus préoccupé l'Algérie au cours de 1990. L'édification du Grand Maghreb Arabe occupe en effet une place de choix dans la diplomatie algérienne. C'est ainsi que l'Algérie ne lésine pas sur les moyens à consacrer au renforcement de l'UMA (Union du Maghreb Arabe) qu'elle considère ici comme la voie obligée de sortie pour son rayonnement politique et économique dans le monde où la place est aux regroupements régionaux, à la solidarité et à l'Unité dans l'action.

S'agissant de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), l'Algérie comme déjà évoqué ci-haut axe sa diplomatie sur l'édification du Grand Maghreb Arabe qui depuis la création de l'UMA, chaque jour voit un jalon nouveau se planter vers sa consolidation.

Alger reconnaît que grâce à l'action inlassable et aux efforts déployés par les responsables maghrébins à tous les niveaux, les di-

.../...

rigeants du Maghreb ont pris au cours de la 2ème Réunion du Conseil Présidentiel de l'UMA qui s'est tenue à Alger en Juillet dernier, des mesures et adopté des projets d'accords et des recommandations touchant aux différents domaines économique, culturel, social et organisationnel.

Parmi les plus importantes décisions prises à cette occasion, il y a celle portant sur la mise en place des bases des principes directeurs de l'établissement d'une union douanière avant la fin 1995. Ce qui constitue "un grand acquis et un grand pas dans la démarche de l'UMA vers l'intégration et la création d'un marché commun maghrébin avant la fin de la décennie".

Le Président Chadli BENDJEDID n'hésite pas à dire que "la foi des peuples maghrébins et leurs intérêts essentiels dans l'édification du Maghreb Uni nous incitent à investir toute notre énergie pour la réalisation de cet objectif". Et d'ajouter qu'il est évident qu'au cours de la réalisation de l'Union puissent apparaître ça et là, quelques divergences sur la forme ou la démarche à adopter, mais qu'il y a le sentiment que sur les questions fondamentales il y a une grande convergence de vue.

Et d'indiquer qu'"ils ont fait des progrès certains en matière de coordination et d'intégration dans le domaine économique avec des objectifs très précis, notamment la création d'une union douanière pour 1995 afin de pouvoir constituer un ensemble cohérent et crédible face notamment à l'Europe qui constitue un de nos principaux partenaires en matière économique, voire même dans le domaine de la sécurité en Méditerranée. De la même façon dans le cadre de cette entité maghrébine, il sera plus aisé de coopérer avec les frères arabes et africains".

L'Algérie réaffirme ainsi sa volonté de mettre toutes ses potentialités et énergies au service du renforcement de la construction maghrébine.

S'agissant du rôle de l'Algérie dans le cadre de la Ligue Arabe, il y a d'abord lieu de rappeler que l'année 1990 a été une année qui a consacré la paralysie voire la fracture de cette Organisation en butte à de graves dissensions créées en son sein par l'invasion du Koweït, par la question du retour du siège de la Ligue Arabe au Caire et par la démission consécutive du Secrétaire Général de cette Ligue.

La Ligue Arabes a été créée en 1945 pour promouvoir à la coopération entre les pays arabes et avait érigé son siège au Caire jusqu'en 1979 qu'il a été décidé de le transférer à Tunis à la suite de la signature des accords de Camp David entre l'Egypte et Israël avec la bénédiction des Etats Unis d'Amérique.

La détérioration de la situation au sein de la Ligue Arabe remonte principalement au 10 Août 1990 au Sommet du Caire alors consacré à la crise dans le Golfe et au cours duquel les Etats membres ont adopté à la majorité des résolutions condamnant l'Irak pour avoir envahi le Koweït et tout en exigeant son évacuation, le même Sommet a approuvé la présence de troupes étrangères sur le sol arabe.

Or jusqu'à présent, la règle de la Ligue Arabe privilégie l'unanimité et le consensus dans la prise de décisions de l'Organisation. Il s'est alors avéré que la résolution du Sommet du Caire condamnant d'une part l'invasion irakienne et acceptant d'autre part le déploiement des troupes étrangères sur le sol arabe et l'envoi de contingents arabes sur place n'a pas requis ni l'unanimité ni le consensus puisque sept Etats Membres (dont l'Algérie) et l'OLP ont refusé d'avaliser cette résolution.

.../...

Ce sont ces mêmes Etats qui lors de la réunion du Caire du Conseil des Ministres de la Ligue Arabe organisée en date du 10 Septembre pour débattre du retour du siège de la Ligue de Tunis au Caire, ont en grande partie soutenu l'Irak pour contester ce transfert arguant que l'Egypte avait fait montre de partialité dans la crise du Golfe et ont par conséquent rejeté la décision du Caire sur le transfert du siège de Tunis au Caire prise seulement par 12 voix pour.

C'est suite aux positions très tranchées affichées par les Etats Membres au cours de cette même réunion du Caire et que pris entre deux feux, Monsieur Chedli KLIBI, Secrétaire Général de la Ligue Arabe, a préféré démissionner de son poste et de ses fonctions pour dit-on "ne pas être témoin d'un éclatement de la Ligue".

Cette démission de Monsieur Chedli KLIBI aurait été motivée par les reproches que lui auraient faits la Syrie et L'Arabie Saoudite lors de ce Conseil des Ministres du Caire, "d'avoir ignoré dans son rapport remis audit Conseil les raisons qui ont poussé certains pays arabes à boycotter les travaux de l'Organisation".

Parmi ces pays il y avait la Tunisie qui jusqu'ici ne dirige pas la décision du Caire de transférer le siège de la Ligue Arabe en Egypte.

La Tunisie avait dénoncé les basses manoeuvres qui avaient entouré la proclamation du retour précipité de la Ligue Arabe au Caire et rappelé à cet égard que d'après la décision prise lors de la session du même Conseil des Ministres de la Ligue en Mars 1990, ce transfert devant s'effectuer progressivement sur une période allant de Septembre 1990 à Juin 1991.

La décision de transférer le siège du Secrétariat Général de la Ligue Arabe de Tunis au Caire fut prise à l'unanimité des douze pays participants sur les 21 Etats Membres qui forment l'Organisation. Ceux présents au Caire étaient les suivants : Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Bahrein, Oman, Emirats Arabes Unis, Egypte, Syrie, Liban, Maroc, Somalie et Djibouti.

Il fut également décidé au cours du même Conseil des Ministres (qualifié d'illégal par les 9 Etats qui l'ont boycotté) de nommer un nouveau Comité chargé de superviser le transfert de la Ligue, Comité composé des représentants de l'Egypte, de la Syrie, du Maroc, de la Tunisie et des Emirats Arabes Unis.

Dans les résolutions prises au Caire, le Conseil des Ministres précise que "les différents services et organismes du Secrétariat Général de la Ligue Arabe seront transférés au Caire dans un délai expirant le 31 Octobre 1990, délai pouvant être exceptionnellement prolongé pour certains services jusqu'au 31 Décembre 1990".

Il a par ailleurs été réaffirmé que les dispositions de la résolution 4983 du Conseil relatives au statut des fonctionnaires de l'Organisation panarabe devraient être respectées. Une réduction des effectifs du personnel de la Ligue a été cependant décidée, réduction qui ramène à 500, le nombre des fonctionnaires devant se rendre au Caire ou rester à Tunis pour servir dans les quelques services et organismes qui resteront.

La résolution 4963 relative au retour de la Ligue Arabe au Caire, stipule que 14 des services et organismes de la Ligue doivent être transférés au Caire et que seuls 3 resteront à Tunis à savoir : le Conseil des Ministres de l'Intérieur, l'Union Arabe des Radios-Télévisions et l'ALESCO, l'équivalent arabe de l'UNESCO.

Dans cette crise de la Ligue Arabe, suscitée par son transfert précipité de Tunis au Caire par la réunion du Conseil des Ministres

.../...

du 10 Septembre 90 au Caire, l'Algérie s'est toujours dissociée des résolutions prises à ce sujet. Ainsi, lors des deux réunions du Conseil des Ministres de la Ligue tenues respectivement en Mars et en Septembre 1990, l'Algérie a chaque fois marqué son opposition à tout débat sur la question du transfert du siège de la Ligue en soulignant le caractère dérisoire d'un tel débat au moment où le monde arabe était alors confronté aux menaces conjuguées de l'immigration juive en Palestine et des campagnes contre l'Irak et la Libye.

Un faux problème donc pour l'Algérie qui en son temps a acculé les autres Etats membres à prendre leurs responsabilités d'une façon sibylline en posant clairement le problème de savoir "quelle peut être la dimension d'un vulgaire transfert de siège de la Ligue Arabe, en face des enjeux vitaux qui défient le monde arabe?" Et d'ajouter sans ambages que "plutôt que de réactiver un facteur de dissension, n'est-il pas plus urgent de consacrer ses énergies à rechercher les facteurs qui, au contraire, sont de nature à ressouder une unité arabe déjà fortement ébranlée par l'éclatement de la crise du Golfe? "

Sur le plan international, l'Algérie a poursuivi sa politique extérieure fidèle aux principes de la Charte des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine que sa diplomatie est résolue à défendre et à faire prévaloir.

La présence active de l'Algérie aux diverses réunions organisées dans le cadre de ces deux Organisations en 1990 témoigne de cette volonté affichée par Alger à jouer son rôle dans le concert des Nations.

Il en est de même de sa participation active aux activités du Mouvement des Pays Non Alignés qui depuis l'année passée semble un peu déboussolé à la suite des bouleversements de la géopolitique mondiale suite aux événements qu'a connus les pays de l'Est et les profonds chambardements en cours un peu partout, chambardements qui affectent le plus les Etats membres dudit Mouvement.

De l'avis de l'Algérie, il est effectivement évident que les relations internationales connaissent actuellement de profonds changements et que ce contexte à partir duquel la géopolitique mondiale a pris forme après la 2ème guerre mondiale est complètement à reviser. Il est dès lors nécessaire que si le Mouvement des Pays Non-Alignés doit demeurer un cadre adéquat de concertation dans les relations Nord-Sud, il doit également et sans retard s'adapter aux nouvelles réalités.

Il doit mettre à jour sa doctrine en fonction des grands bouleversements politiques qui s'opèrent sur la scène internationale et élaborer en conséquence une stratégie et des objectifs politiques et économiques nouveaux en rapport avec les grandes mutations que connaît le monde tout en demeurant en même temps le cadre privilégié de la coopération Sud-Sud en corrélation étroite avec le groupe des 77.

S'agissant des relations entre l'Algérie et le Rwanda, elles restent marquées par le souci des deux partenaires à s'apprécier mutuellement: Nos rapports politiques se sont poursuivis en 1990 comme par le passé tout en notant cependant que c'est au cours de cette même année que le Gouvernement Algérien a décidé de fermer son Ambassade résidente à Kigali et ce dans le cadre de l'application des mesures d'austérité budgétaire décidées à la suite "des difficultés économiques que ce pays connaît" surtout depuis cette année 1990 où l'échéancier de remboursement d'une grande partie de sa dette extérieure prend effet.

Cette décision de fermeture a touché au total 14 Ambassades et 11 Consulats d'Algérie à l'Etranger (Cfr ma lettre n°347/16.04.11/ALG/AP du 17/09/1990).

.../...

Toujours au sujet de cette question de fermeture des Missions Diplomatiques et Consulaires de l'Algérie à l'Etranger, il est intéressant de faire observer que l'opinion algérienne a voulu en savoir plus de la part de son Gouvernement sur le bien-fondé d'une telle décision considérée à tort ou à raison par certains milieux comme un repli de l'Algérie sur elle-même.

C'est le Président Chadli BENDJEDID qui a répondu en personne à ses concitoyens en défendant la décision de son Gouvernement dans ces termes : "La réduction de nos Missions et Représentations Diplomatiques et Consulaires à l'Etranger ne doit en aucun cas être interprétée comme étant un repli sur soi.

" C'est avant tout un effort de rationalisation et réorganisation fonctionnelle dicté d'une part par le souci de parvenir à une meilleure efficacité de notre outil diplomatique par le renforcement des structures centrales du Ministère (des Affaires Etrangères) et d'autre part par une volonté d'austérité en rapport avec la situation économique du pays.

" La réduction de nos représentations (diplomatiques et consulaires) à l'extérieur ne handicape en rien notre diplomatie qui continue comme par le passé, à être présente et active dans les grands problèmes qui se posent à la Communauté Internationale et déploie des efforts soutenus dans la recherche de solution juste aux grands conflits qui secouent le monde notamment dans la région du Moyen Orient. La démarche de l'Algérie demeure plus que jamais fondée sur les principes qui l'ont toujours guidée, notamment le soutien à toutes causes justes, à travers le monde", a précisé le Chef de l'Etat Algérien.

Il y a enfin lieu de signaler au sujet des relations rwando-algériennes, l'attitude combien passive de l'Algérie par rapport aux événements que vit notre pays depuis le 1er Octobre 1990 et ce malgré que ce pays a été constamment et régulièrement tenu informé de toute évolution de ces événements.

-----

## CONCLUSION

La lecture du présent Rapport sur les principaux événements qui ont marqué l'Algérie au cours de 1990, vient de nous révéler que ce pays a connu une année très agitée sur tous les plans et à tous les niveaux de la vie nationale.

Sur le plan politique intérieur, les événements sanglants d'Octobre 1988 suivis de l'adoption de la Constitution du 23 Février 1989 qui a institué l'ouverture politique et économique en Algérie, ont suscité une agitation politique sans précédent dans le pays caractérisée notamment par une éclosion de partis politiques dont on dénombre actuellement plus d'une cinquantaine qui se dispute la scène politique.

L'année 1990 aura été à cet égard "une année-test" de la démocratie algérienne, car nous avons assisté pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie à une confrontation électorale avec la participation de plusieurs partis politiques en l'occurrence les élections communales et départementales du 12 Juin 1990, élections qui ont été remportées par le Front Islamique du Salut (le FIS) au grand dam du Parti FLN, au pouvoir depuis l'indépendance de l'Algérie et qui avant ces élections détenait le monopole du pouvoir.

Un grand coup donc pour le FIS, pourtant largement combattu par les forces dites démocratiques qui craignent que le FIS une fois au pouvoir n'hésitera pas à mettre fin à l'actuel processus démocratique en introduisant par la grande porte un pouvoir islamique qui par essence est anti-démocratique ! D'ailleurs n'a-t-on pas entendu à plusieurs occasions, les dirigeants de ce même FIS qualifier d'impie, la démocratie ?

L'actuel Gouvernement FLN a été spécialement secoué au cours de cette année par cette agitation politique dans la mesure où il a été la cible privilégiée de tous les partis politiques d'opposition qui se refusent à cautionner son action en général et son programme des réformes en particulier.

Pour ces partis d'opposition, les réformes politiques et économiques en cours auraient dû pour être crédibles avoir bénéficié du consensus national grâce à l'association de toutes les sensibilités nationales (partis politiques notamment) dans leur élaboration et surtout dans leur adoption, adoption qui comme on le sait a été le fait de l'actuelle Assemblée Populaire Nationale (Parlement Algérien) dont ces partis d'opposition ne cessent de contester la légalité car élue avant la constitution du 23 Février 1989 qui a mis fin au monopole du FLN et instauré le multipartisme. Il est dès lors hors de question qu'une telle Assemblée Nationale élue sur une liste d'un seul Parti s'arroge le monopole des décisions engageant la Nation Algérienne sans tenir compte de l'opinion des autres partis reconnus aux termes de la nouvelle Constitution, s'exclament ces partis d'opposition.

Un bras de fer est ainsi engagé entre le FLN et le FIS d'une part, entre le FLN et tous les autres partis confondus et entre les partis dits "démocratiques" et le FIS d'autre part pour la conquête du pouvoir en Algérie, conquête qui s'annonce déjà très serrée à la veille des prochaines élections législatives prévues d'ici Juin 1991.

S'agissant de ces élections législatives qui font agiter chaque jour le pouvoir et l'opposition, il est pour le moment difficile de savoir si elles auront finalement lieu à cette nouvelle échéance car le Président de la République est la seule personne qui le moment venu lèvera le voile en fixant la date de ces élections que tous les partis d'opposition exigent sans ménagement.

Cela n'a cependant pas empêché l'entrée prématurée en campagne électorale de tous les partis politiques qui immédiatement après la tenue des dernières élections (communales et départementales) sont des-

.../...

cendus sur le terrain pour y rencontrer leur base électorale et préparer ainsi les esprits sur l'importance de cet enjeu électoral dont dépendra le destin futur de l'Algérie du 21<sup>è</sup> siècle.

L'Année 1990 a été également marquée par une agitation sociale généralisée en Algérie à la suite d'une situation socio-économique qui ne cesse de se dégrader au détriment du petit citoyen et du petit travailleur.

C'est ainsi que le pays a été en butte à des conflits sociaux qui ont mis en émoi les responsables politiques et économiques algériens. Ces derniers qui ont tout fait pour minimiser les dégâts et surtout pour trouver des solutions aux multiples revendications socio-professionnelles notamment salariales à travers un dialogue et des négociations suivies entre les pouvoirs publics et les représentants des syndicats interprofessionnels.

L'année 1990 a été sur le plan économique, une année des réformes dont l'objectif principal est le passage d'une économie étatisée à une économie de marché : une année de transition donc vers le marché libre au cours de laquelle l'actuel Gouvernement a concentré ses efforts à :

- La mise en place des lois et règlements à même de favoriser la relance économique et l'assainissement de la gestion économique.
- Réorganiser le commerce extérieur notamment en autorisant les entreprises et les banques à développer des programmes autonomes et concurrentiels de gestion active de l'import-export pour se préparer à la libération du commerce extérieur algérien attendue en 1991.
- Assainir la gestion financière interne en pronant une gestion non-inflationniste des finances publiques;
- Prendre en charge les problèmes sociaux.

Ces efforts du Gouvernement HAMROUCHE n'ont cependant pas empêché la crise économique qui frappe gravement l'Algérie de s'accroître, crise due aux dires de certains responsables des partis politiques à "une crise morale" qui doit être surmontée par la dynamisation du développement et la mobilisation de toutes les énergies nationales notamment la jeunesse qui constitue de loin la majorité de la population algérienne mais qui malheureusement ressent le plus les conséquences de cette grave crise économique.

Parmi ces conséquences, il y a principalement le chômage et le manque de logements sans oublier la vie chère et les pénuries quasi-permanentes des produits de première nécessité parmi lesquels la nourriture et les articles de consommation courante.

L'année 1990 fut donc une année de réformes tant politiques qu'économiques conçues principalement pour sauvegarder l'unité nationale, l'économie algérienne ainsi que les libertés individuelles et collectives.

S'agissant des réformes politiques, l'on peut dire que le bilan est assez positif car malgré le climat d'agitation qui a été noté tout au long de l'année avec les vagues de manifestations et de marches qui ont déferlé sur les rues de la capitale et des autres localités administratives algériennes, le renforcement du processus démocratique amorcé depuis le 23 Février 1989 s'est poursuivi notamment avec la tenue en juin 1990 des élections municipales et départementales, les premières élections pluralistes libres en Algérie indépendante.

S'agissant des prochaines élections législatives, tout le monde les attend impatiemment surtout depuis que la nouvelle de leur report successif n'a fait que laisser les gens sur leur faim.

En attendant la date définitive qui sera fixée par le Président Chadli BENDJEDID quand il lui plaira de le faire, on ne fait que parler/ spéculer et rien ne bouge au niveau de l'action :

.../...

on vote des lois en vitesse pour donner l'impression qu'on travaille beaucoup.

On note surtout que l'actuelle Assemblée Populaire Nationale laisse derrière elle une législation toute faite en faveur des réformes initiées voire imposées par le Gouvernement du FLN. D'où l'incertitude et un climat d'interrogation sur l'avenir de ces lois votées en catastrophe (la dernière en date et de loin la plus controversée est celle sur l'Arabisation systématique et obligatoire de l'Algérie d'ici 1992) par une Assemblée Nationale contestée par une grande majorité de la Nation Algérienne (non FLN).

Quant aux réformes économiques, l'on peut se permettre de dire qu'elles sont très bien sur le plan théorique, mais que sur le plan pratique, rien ne va.

En effet, pour tout bon observateur tout semble montrer que l'Algérie s'est ouverte économiquement au monde extérieur mais on ne voit que le parapluie qui continue de couvrir les mêmes pratiques d'antan : en d'autres mots tout reste contrôlé, on rencontre les mêmes difficultés bureaucratiques, la même méfiance vis-à-vis des investisseurs étrangers qualifiés de tous les noms par les algériens, que ces investisseurs et les hommes d'affaires étrangers hésitent à venir opérer tant que toutes les attitudes de blocage ne seront pas levées.

Par conséquent, l'avènement d'une économie de marché en Algérie prendra encore du temps pour être réel. D'où cette méfiance des milieux d'affaires étrangers à s'implanter et à injecter leur argent en Algérie.

Ce qui est enfin déconcertant pour les étrangers qui souhaitent opérer en Algérie, c'est cette sorte de manque de responsabilité de la part de l'algérien : personne n'est responsable de rien et cette tendance à tout nier, à se refuser d'être responsable de quoique ce soit.

Or sans cette attitude responsable qu'on rencontre sous d'autres cieux (accepter ce qu'on a fait ou ce qu'on a vu faire), il ne peut y avoir de développement. C'est peut être l'une des principales causes des difficultés actuelles de l'Algérie où le " ce n'est pas moi, c'est les autres " s'est malheureusement érigé en règle de conduite.

Sur le plan politique extérieur, l'année 1990 va laisser une impression de vide en ce qui concerne les rapports algéro-africains en général et leurs rapports de coopération économique en particulier et ce depuis que l'Algérie semble pratiquer dans ce domaine une diplomatie sélective dans laquelle le célèbre principe de "pas d'intérêt, pas d'action" retrouve sa place au risque même de sacrifier son étiquette de pays d'avant-garde dans la coopération arabo-africaine.

La politique extérieure de l'Algérie a par contre réussi en 1990 sur le plan régional car grâce à la création de l'UMA, les 5 pays partenaires de cette Organisation sous-régionale ont éloigné à jamais toute velléité de conflits armés entr'eux et favorisé plutôt un climat propice à la coopération et au développement économique ainsi qu'à la sécurité dans la région maghrébine et méditerranéenne, augmentant ainsi les chances et les conditions de renforcement des rapports viables entre les pays de l'UMA et de la Méditerranée (surtout européens) dans lesquels se concentrent désormais les batteries de la diplomatie algérienne.

L'action engagée par l'Algérie au cours de 1990 pour faire régner la paix dans le monde est enfin à mettre en exergue. Que ce soit au Liban, dans le conflit tchado-libyen, dans le conflit mauritano-sénégalais, dans la présente crise du Golfe et ailleurs, la diplomatie algérienne a démontré une fois de plus qu'elle peut toujours apporter un précieux concours pour régler pacifiquement les différends de toute nature.

.../...

**CONFIDENTIEL**

Je m'en veux pour preuve les efforts déployés sans discontinuer par les responsables algériens à la tête desquels le Président Chadli BENDJEDID pour désamorcer le conflit du Golfe, même si cette fois, aucun résultat n'en est sorti.

Je ne terminerais pas ce Rapport Politique sans dire un mot sur les vrais problèmes de l'Algérie, problèmes qui, si rien n'est sérieusement envisagé pour les juguler, risquent à la longue de porter préjudice à la marche du progrès dans laquelle ce pays s'est engagé.

Le problème n°1 est celui de la démographie galopante que connaît l'Algérie et il semble que rien n'est jusqu'ici fait pour réduire la taux actuel d'accroissement de la population qui est de l'ordre de 3% par an.

L'autre problème qui ne manque pas d'inquiéter porte sur la mentalité des gens qu'il faut révolutionner dans le sens de les inciter à travailler : on n'aime pas travailler, ainsi dans une famille algérienne il est rare de trouver plus d'une personne qui travaille.

Le problème de l'éducation reste également très préoccupant car le niveau de l'enseignement a lamentablement baissé qu'il est présentement difficile aux jeunes universitaires algériens (nombreux) de se faire accepter dans le monde du travail. L'arabisation obligatoire de la société algérienne récemment votée par le Parlement Algérien va compliquer encore davantage la situation.

La production alimentaire est l'autre problème aigu auquel l'Algérie a à faire face. Ce problème est tellement préoccupant que l'Algérie est à l'heure actuelle dépendante de l'extérieure à 60 % dans le domaine alimentaire. Heureusement que jusqu'ici il y a la manne pétrolière et gazière qui procure à ce pays beaucoup de devises qu'il peut se permettre de négliger le développement de l'Agriculture, malgré des terres fertiles qui du temps des Français produisaient non seulement pour la consommation locale mais aussi pour l'exportation.

Il y a enfin le non moins grave problème de la séparation de la Religion (Islam) de la politique.

Il est en effet grand temps que cette question trouve une issue sinon la paix sociale pourrait à plus ou moins long terme s'en ressentir car avec l'apparition du pluralisme politique, l'Islam est sur le point de constituer la pomme de discorde des algériens qui sont pourtant à plus ou moins 100 % musulmans.

-----

Alger, le 31 Décembre 1990

**CONFIDENTIEL**